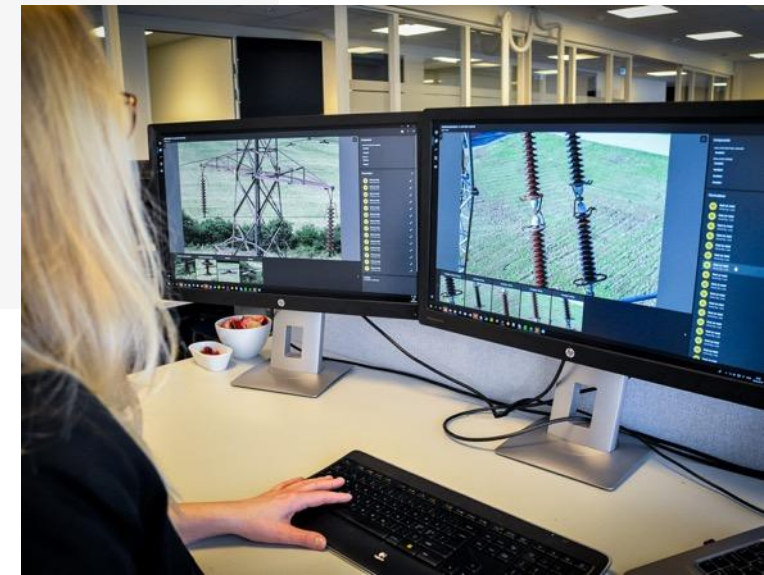
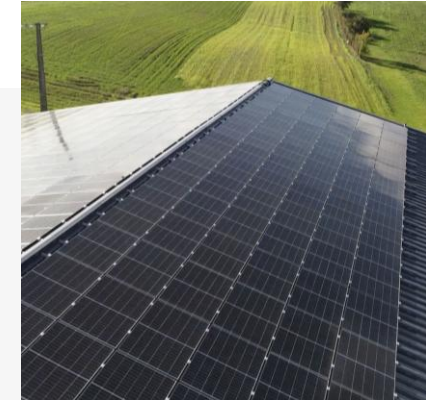


Rapport ESG & Impact

2024





Edito	03	III. Focus Thématiques	15	V. La RSE au sein de TiLT	34
I. L’essentiel sur TiLT	04	IV. Données ESG sur les sociétés du portefeuille de TiLT	23	Annexes	36
II. Aperçu de nos participations	12				

Garder le cap



NICOLAS PIAU

Co-fondateur et Président
de TiLT Capital Partners

La notion d'une responsabilité de l'entreprise allant au-delà de sa responsabilité fiduciaire n'est pas immune aux cycles. On le voit bien aujourd'hui avec une tendance lancée depuis les Etats-Unis visant à remettre en cause sa pertinence et même d'en faire une idée délétère.

Notre expérience au sein de TiLT – et notre conviction – est toute autre : l'entreprise ne peut s'extraire de son environnement (tant social que naturel). Les pratiques de management, la culture créée, la qualité de l'organisation, la prise en compte des limites planétaires et des risques associés, et la gouvernance déterminent la performance opérationnelle de l'entreprise et donc en grande partie sa performance financière. Il n'est pas possible de piloter une entreprise en changeant constamment de cap. Certes, il faut de l'agilité, de la capacité d'adaptation, mais il faut aussi établir une feuille de route, s'y tenir et parfois savoir laisser passer les soubresauts qui pourraient distraire du véritable objectif.

Quel est cet objectif ? Il doit rester inchangé : créer de la valeur pour tous en luttant contre le changement climatique et en s'y adaptant le cas échéant, tout en s'assurant que cet objectif ne se fasse pas au détriment de la cohésion sociale.

Lutter contre le changement climatique contribue directement à la soutenabilité de notre société. Il n'y aura pas de transition énergétique réussie sans industrialisation ou d'industrie performante sans système énergétique décarboné, compétitif et indépendant. C'est en cela que la transition énergétique constitue au final un défi sans précédent : faire émerger un nouveau paradigme industriel devant répondre aux enjeux du trilemme énergétique pour concilier compétitivité, souveraineté et durabilité. Lors des deux précédentes révolutions industrielles, seuls deux de ces enjeux (compétitivité et souveraineté) ont été considérés.

Les investissements de TiLT s'inscrivent dans cet objectif. En 2024, nous avons investi dans Silicéo, une société spécialisée dans l'installation solaire sur toitures, activité essentielle pour maintenir un mix décarboné et compétitif en France aux côtés du nucléaire et de l'hydroélectricité. Nous sommes également entrés au capital de la société espagnole Nomad Solar Energy, qui conçoit et fabrique des containers solarisés permettant de déployer en moins de deux heures 110kW de puissance solaire, sur réseau ou hors réseau, en remplacement des solutions diesel et pour un coût inférieur. Enfin, nous avons investi dans eSmart Systems, société norvégienne qui optimise la gestion des actifs des distributeurs et transporteurs d'électricité (DSO & TSO) via des modèles d'IA propriétaires et des jumeaux numériques (ils contribuent ainsi à renforcer la résilience de ces infrastructures critiques pour la transition et à réduire leurs impacts négatifs et leurs coûts de maintenance).

Dans ce contexte, les évolutions de la réglementation européenne nous semblent aller dans le bon sens : maintenir le cap visant à faire de l'économie de l'Union Européenne une économie décarbonée et compétitive à horizon 2050, tout en simplifiant certaines règles – notamment pour les PME – et en prenant acte de la nouvelle donne géopolitique. Le *Clean Industrial Deal* doit notamment permettre aux entreprises européennes innovantes de développer leurs technologies et de passer à l'échelle en étant sur un pied d'égalité par rapport à leurs homologues américaines et chinoises. En cela, l'introduction d'une clause claire et simple de contenu local dans le *Clean Industrial Deal* constitue un enjeu majeur de l'année 2025. TiLT continuera de contribuer avec engagement aux réflexions autour de ces évolutions réglementaires qui détermineront largement la souveraineté énergétique et l'avenir industriel de l'Europe.

I L'ESSENTIEL SUR TiLT

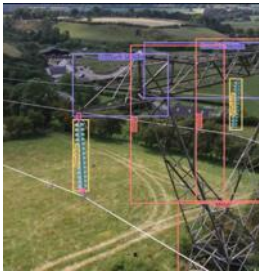


©Tom Vincent - Watt&Well



©Silicéo

Chiffres clés
2024



©eSmart

329 M€	SOUS GESTION ¹	9	SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE	100%	Des sociétés contribuent à la transition énergétique	100%	Des investissements ont fait l'objet d'une <i>due diligence</i> ESG externe (ainsi qu'interne)
11	COLLABORATEURS	50%	DE FEMMES DANS L'ÉQUIPE DE GESTION DE TiLT	100%	Des équipes de management ont une part de leur rémunération indexée à l'atteinte d'objectifs ESG ambitieux	99%	De taux de réponse moyen des participations au questionnaire ESG 2024
+1	Directeur climat dédié à 25% à TiLT						

¹ TCF1 et le fonds de co-investissement TCIF1

Notre raison d'être

En tant que société de gestion de fonds article 9, l'objectif central de TiLT est la transition juste, avec un angle plus spécifique sur le climat. Le premier fonds de TiLT, le fonds de capital croissance TCF1, a pour thèse de soutenir les PME européennes qui contribuent à la transition d'un système énergétique centralisé reposant principalement sur les combustibles fossiles vers un système décentralisé flexible reposant sur l'utilisation croissante des énergies renouvelables. Réaliser cette transition est un défi immense, puisqu'il s'agit de transformer le plus grand système industriel de la planète, tout en veillant aux enjeux de coûts de l'énergie et de sécurité d'approvisionnement. TiLT souhaite, à son échelle, apporter des réponses innovantes à ce défi.



« Apporter des réponses innovantes au défi de transformation du plus grand système industriel de la planète. »

PLACER L'ESG AU CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Notre stratégie d'investissement traite de deux grands thèmes spécifiques :

- **L'efficacité énergétique**, qui répond directement aux objectifs d'accessibilité financière, de sécurité énergétique et de décarbonation. Le potentiel est considérable et touche de multiples secteurs, des transports aux bâtiments en passant par les industries.
- **La flexibilité du système énergétique** qui est essentielle pour améliorer sa fiabilité et pour intégrer les énergies renouvelables dans le réseau électrique et le système énergétique en général.

Au-delà de la mission de contribuer à la transition énergétique et climatique en investissant dans des entreprises qui réduisent les émissions de GES de leurs clients, TiLT se donne des objectifs ambitieux de maîtrise de l'empreinte carbone de ses participations. Chacune de nos sociétés en portefeuille doit réaliser un bilan carbone

complet suite à l'entrée de TiLT, et définir un plan d'actions bas carbone, dont la réalisation sera suivie régulièrement au cours de la période d'investissement. Compte-tenu des activités des entreprises intervenant en faveur de la transition énergétique, et donc de leur nécessaire croissance, les objectifs de réduction des émissions sont établis en intensité.

En ce qui concerne la contribution à la transition énergétique et climatique des sociétés, TiLT s'aide systématiquement d'experts externes pour la mesurer, avec en particulier une réflexion sur les émissions évitées permises par les produits et services de chaque société, de sorte à pouvoir vérifier, rationaliser et piloter leur contribution.

L'équipe TiLT demeure convaincue que l'ESG est un levier puissant de différenciation des entreprises par rapport à la concurrence et un marqueur de performance opérationnelle fort.



Les grandes étapes de la construction de TiLT en matière d'ESG

L'ÉQUIPE



Nicolas PIAU



Nicolas LEPAREUR



Nathanaël KRIVINE



Marion PELAT
Associate

Expérience passée en impact investing

HEC



Antoine KRUG
Directeur d'investissement Senior

Expérience passée en private equity au sein du groupe Siparex

Centrale Lille



Otilie COUTAUD
Associate

Expérience passée en impact investing environnemental

ESCP et CentraleSupélec



Téo GUEVIT
Analyste Senior

Expérience passée en private equity au sein du groupe Siparex

CentraleSupélec et NEOMA Business School



Hortense JACON
Investment Manager

Expérience passée en private equity & TS

Audencia



Cécile CALMET
Directrice d'investissement

Expérience passée en private equity et leveraged finance à Londres

ESSEC



Anaïs LELEU
Associate Senior

Expérience passée en private equity et ESG management

SciencesPo Paris



Antoine JOINT
Directeur Climat

Expérience passée en conseil en stratégies RSE et climat

Master développement durable à Paris Dauphine et ingénieur généraliste à l'ESIGELEC



Maëlle VOIL
Assistante Exécutive

Master en développement durable au CNAM et commerce international à La Sorbonne

2018

Création autour de l'ESG

2018
Dès sa création, TiLT avait l'impact au cœur de sa stratégie. Ainsi, le carried interest a été lié à des indicateurs de performance sur des enjeux d'impact et ESG.

Développement d'un outil interne

2019-2021
Avec le conseil d'experts externes, TiLT a élaboré une méthodologie pour qualifier les opportunités en termes d'impact et gérer les futurs investissements.

2022

1^{er} closing de TCF 1 à 145 M€

Avril 2022

Pilotage ESG et ESMS

Oct 2022 – Janv 2022
Formalisation et standardisation des ambitions et des moyens de TiLT avec l'aide de PwC. Rédaction et partage de la politique de gestion de l'impact et de l'ESG (ESMS) avec les investisseurs actuels et potentiels.

Indicateurs ESG

Novembre 2022
Création d'une liste d'indicateurs ESG à sélectionner pour évaluer la performance des investissements.

1^{er} cadrage émissions évitées

Décembre 2022

2023

TCF 1 atteint son objectif de 250M €

Juin 2023

Closing final de TCF 1 à 319 M€

Décembre 2023

2024

Réalisation du bilan carbone de TiLT

Renforcement du processus de reporting avec Greenscope

2025

Risques climatiques et biodiversité

À partir de Mars 2025
Renforcement de la prise en compte des risques climatiques par un accompagnement spécifique sur l'analyse de vulnérabilité et la mise en place de plans d'adaptation.

Gouvernance

PROCESSUS ESG RELATIF AUX INVESTISSEMENTS

Pré-deal

1. Examen préalable à l'investissement

Acteurs mobilisés



Pré-évaluation environnementale et sociale via un outil interne et pouvant mener à la fermeture de l'opportunité d'investissement

Attention particulière à la sensibilité ESG du top management

2. Due Diligence ESG

Acteurs mobilisés



Analyse ESG approfondie pour évaluer l'alignement avec les objectifs de durabilité du Fonds

Évaluation de la stratégie carbone (y compris les émissions évitées)

Vérification de l'éligibilité et du potentiel d'alignement avec la Taxonomie européenne

Intégration des résultats dans la note d'investissement pour le Comité

Deal

3. Contractualisation

Acteurs mobilisés



Définition d'objectifs chiffrés sur 4 axes : décarbonation, égalité F/H, santé-sécurité, partage de la valeur

25% des outils de partage de valeur (BSPCE, options, ...) sont indexés sur ces objectifs

Inclusion dans le pacte d'actionnaires d'exigences de respect de normes ESG ainsi que de suivi régulier intégrant les résultats de la due diligence ESG

Post-deal

4. Période de détention

Acteurs mobilisés



Pilotage des actions ESG durant toute la période de détention, avec l'appui d'experts externes et du Directeur Climat

Suivi ESG fréquent a minima annuellement et en board, ainsi que via le questionnaire ESG annuel de TiLT

Tableau de bord ESG intégrant les KPI d'impact et les exigences réglementaires

5. Sortie

Acteurs mobilisés



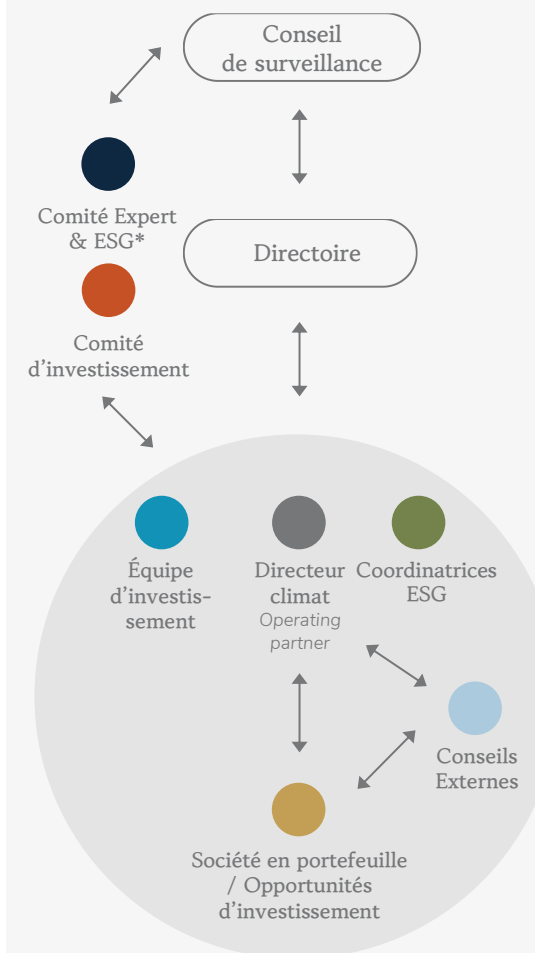
Évaluation de la performance ESG au moment de la sortie

Vérification par un tiers indépendant de l'atteinte des objectifs ESG, base pour calculer le carried interest indexé sur l'ESG



Comités

ORGANIGRAMME



*dont Orith Azoulay, Global Head of Green & Sustainable Finance chez Natixis, en tant qu'experte ESG

Notre stratégie ESG et nos engagements

THÉMATIQUES CENTRALES D'ACTION

TiLT est particulièrement impliqué pour et avec ses sociétés en portefeuille sur quatre grandes thématiques ESG :

- **Contribution à la transition climatique :**
 - Réduire les émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3) générées par les entreprises du portefeuille de 4 à 7% par an en intensité selon les cas spécifiques.
 - Maximiser les émissions évitées par les produits et services délivrés par les sociétés du portefeuille. Le champ des émissions évitées est encore relativement nouveau et il est difficile d'établir des objectifs simples et standardisés dans le domaine. TiLT adopte donc une approche de dialogue s'adaptant aux particularités de chacune des sociétés pour que celles-ci puissent mieux prendre en compte leur potentiel d'impact dans leurs



décisions. La première étape est une mission de calcul des émissions évitées de chacune des sociétés en portefeuille ainsi que d'identification des leviers les plus importants sur les résultats par le cabinet I Care by BearingPoint, expert des méthodologies carbone.

- **Renforcement de la mixité et de l'égalité femme/homme**
- **Politiques strictes de santé et de sécurité**, sujet central pour le secteur industriel dans lequel nous investissons et socle indispensable de la qualité de vie au travail.
- **Partage de la valeur** : 100% des sociétés doivent avoir un plan de partage de la valeur visant au moins 80% des salariés.



MOYENS D'ACTION

- **Fixation d'objectifs quantifiés ambitieux** dans chacune des quatre thématiques sur lesquels 25% des management packages des équipes dirigeantes des sociétés (voire des plans de partage de la valeur à destination des employés) ainsi que 25% du carried interest de l'équipe TiLT sont indexés. Ces indexations significatives, prévues dès la création de TiLT en 2018, permettent l'alignement des acteurs concernés autour des objectifs d'amélioration ESG.
- **Temps dédié en accompagnement** par l'équipe de gestion : TiLT tire sa force de l'expérience et de l'expertise des fondateurs, de l'équipe de gestion et du Directeur Climat dans le domaine de l'énergie, du climat et de la RSE. Leurs visions stratégiques et expertises techniques aident les entreprises du

portefeuille à aligner stratégies d'impact et objectifs financiers, que nous considérons intrinsèquement liés pour ce secteur.

- **Engagement actionnarial** : en tant qu'actionnaire minoritaire de référence, nous nous voyons comme un réel *sparring partner*. Nous sommes représentés dans les organes de gouvernance, et nous nous positionnons aux côtés des équipes dirigeantes selon leurs besoins (dialogue stratégique, mises en relation, réalisations d'analyses ad hoc...), afin de les soutenir au mieux dans leurs plans de développement.
- **Partage de la due diligence d'entrée** : l'audit ESG à l'entrée est une première étape. Souvent une nouveauté pour les sociétés, celle-ci leur permet en général d'acquiescer une base solide ainsi qu'une véritable vision 360.

Notre contribution à l'écosystème



Notre métier d'investisseur sectoriel nécessite à la fois d'être en prise avec les acteurs de l'énergie, mais aussi de s'engager dans le débat sur les enjeux de fond qui sous-tendent la transition énergétique et l'investissement responsable. Pour contribuer à la construction de cet écosystème, nous sommes impliqués dans diverses structures et initiatives à différents niveaux.



SPONSORING

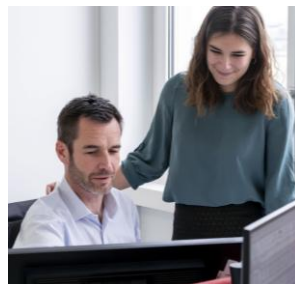
- **TASK FORCE ON CARBON PRICING** : conduite par Edmond Alphandéry sur la question du prix de l'externalité CO₂ dans la lutte contre le changement climatique.
- **JE DÉCARBONE** : plateforme dédiée aux solutions de décarbonation dans l'industrie, créée par les Nouveaux Systèmes Énergétiques en lien avec l'ADEME.
- **CLEANTECH GROUP** : session sur l'industrialisation des cleantechs sponsorisée et co-animée par TiLT.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS

- **FRANCE INVEST** : nous participons à deux commissions : « France Invest working group on ESG & value creation » et « France Invest Sustainability, Cleantech & Decarbonization Commission ».
- **ÉVÉNEMENTS Bpifrance (acteur structurant et investisseur important chez TiLT)** : participation à l'accélérateur des sociétés de gestion Bpifrance.
- **ENLIT** : nous sommes membres du Enlit Impact Circle, qui contribue à l'organisation de l'une des conférences de référence dans le domaine de la transition énergétique.
- **INTERNATIONAL** : nous sommes présents à des conférences majeures comme l'IFRI WPC où nous sommes intervenus chaque année depuis 2022. Nous avons également réalisé des interventions au congrès H-NAT (sur l'hydrogène naturel), au BNEF Summit de Londres et de Paris, etc.

MONDE ACADÉMIQUE

- **HEC** : interventions lors de cours sur l'ESG à HEC Module Finance Verte afin de rester au contact de la formation et de l'enseignement.
- **UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE** : enseignement d'un cours sur les stratégies climat pour les organisations par le Directeur Climat.



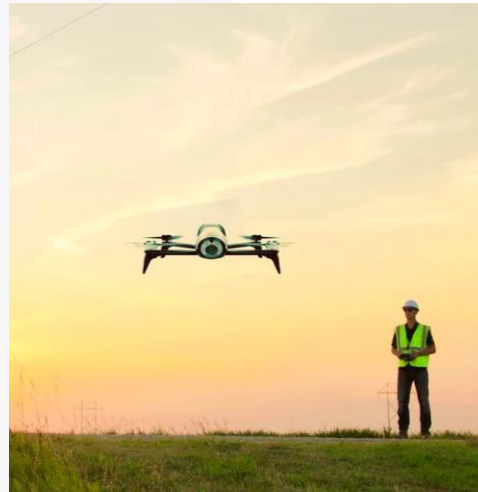
Feuille de route ESG et RSE à 3 ans

Il est important que notre démarche ESG et RSE soit en constante amélioration. TiLT étant une société de gestion encore jeune, nos actions sont en cours de structuration. Voici les points clés de notre feuille de route à 3 ans.

« La formation est d'autant plus importante que TiLT a choisi de partager le travail et les responsabilités ESG au sein de l'équipe au-delà des référents ESG, afin que tout le monde se sente directement concerné par les enjeux ESG. »

- Notre priorité est que nos sociétés utilisent d'elles-mêmes les indicateurs ESG dans leur pilotage, en faisant le lien entre ces indicateurs et la stratégie générale. Au vu des performances santé-sécurité de certaines participations, TiLT a prévu en 2025 un focus particulier sur la santé-sécurité au travail (organisation d'un partage d'expérience avec les sociétés en portefeuille).
- Nous accompagnons également les sociétés en portefeuille en particulier sur leur alignement à la Taxonomie Européenne et nous menons avec elles un travail conjoint sur leurs émissions évitées.
- Concernant les pratiques de la société de gestion, une démarche d'amélioration continue est en cours sur les sujets de recyclage, prise en compte des performances en gestion du bâtiment dans le choix des bureaux, sélection de fournisseurs responsables pour les événements, forfait mobilité durable et maintien d'une attention forte à la diversité dans les recrutements.
- L'ESG étant en constante évolution, tant au niveau scientifique que réglementaire, technologique et sociétal, il est nécessaire que les connaissances de l'équipe TiLT se renforcent continuellement. La formation est d'autant plus importante que TiLT a choisi de partager le travail et les responsabilités ESG au sein de l'équipe au-delà des référents ESG, afin que tout le monde se sente directement concerné par les enjeux ESG.
- TiLT a prévu en 2025 un accompagnement RH externe de l'équipe de gestion, en forte croissance ces deux dernières années, pour optimiser son organisation et créer les conditions favorables à son développement et dans la perspective de la levée d'un second fonds.
- Le sujet de la biodiversité représente enfin un enjeu essentiel pour le monde de demain. Nous prévoyons de travailler pour préciser notre manière de l'intégrer dans nos politiques ESG.

II. APERÇU DE NOS PARTICIPATIONS



©eSmart



©Nomad

Activités de nos participations



PRISE DE PARTICIPATION EN 2022



Créateur français de solutions photovoltaïques et hybrides, permettant de générer électricité et eau chaude



Valorisation de chaleur perdue au moyen de turbines ORC



Électronique de puissance pour l'énergie, l'aérospatial et la mobilité électrique

PRISE DE PARTICIPATION EN 2023



DELTALYS

Technologies de filtration de biogaz peu carbonées et issues de l'économie circulaire



Production d'énergie renouvelable à faible impact environnemental (solaire sur toitures et repowering éolien principalement)



Générateurs d'électricité fonctionnant à l'hydrogène destinés à remplacer les groupes électrogènes diesel et systèmes de stockage par batteries

PRISE DE PARTICIPATION EN 2024



Fabrication et commercialisation de générateurs solaires mobiles et hors réseau



Conception, installation et maintenance de projets photovoltaïques à destination de clients professionnels et des collectivités



Solutions d'inspection, de gestion et d'analyse de données relatives à l'état physique des infrastructures des opérateurs de réseaux électriques

CHIFFRES CLÉS 2024 SUR NOS 9 PARTICIPATIONS

176 M€	de chiffre d'affaires total
717	ETP directs
100%	des participations ont (ou sont en cours de fixation) des objectifs sur les émissions de gaz à effet de serre, le partage de la valeur, l'égalité femme/homme et la santé-sécurité dont dépendent 25% du <i>carried interest</i>
25%	de femmes dans les comités de direction des participations, 25% de femmes dans les effectifs
100%	des participations ont mis en place un système de partage de la valeur avec les collaborateurs (ou sont en cours)
15	Taux moyen de fréquence des accidents*
0,95	Taux moyen de sévérité des accidents*

* En 2024, les taux de fréquence et de sévérité ont augmenté, notamment en lien avec l'intégration de nouvelles sociétés au portefeuille – plus de détails disponibles dans les fiches de performance ESG des sociétés. Ce sujet est pris très au sérieux par l'ensemble des sociétés et fait l'objet d'une attention accrue.

Les données chiffrées actualisées concernant le bilan carbone et les émissions évitées pour chaque société seront ajoutées par avenant au présent rapport.

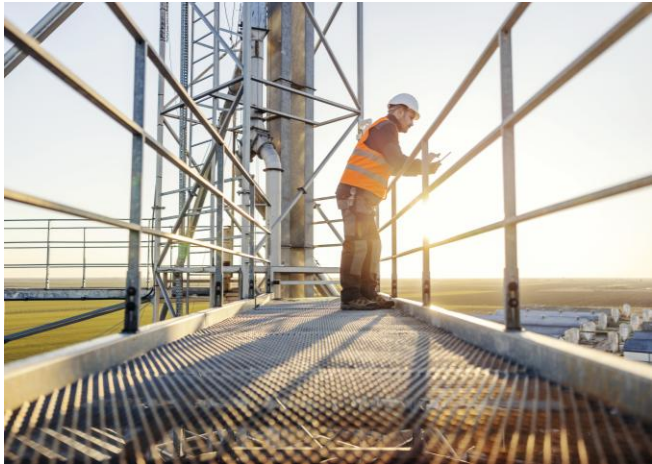
ALIGNEMENT TAXONOMIE

En 2024, le potentiel d'alignement reste élevé (71%). Presque toutes les activités des sociétés en portefeuille figurent dans la Taxonomie. TiLT estime que les activités principales de l'ensemble des sociétés investies sont essentielles à la réalisation de la transition énergétique quand bien même certaines ne seraient pas listées dans la Taxonomie. Ainsi les activités de distribution de DualSun ne sont pas éligibles alors qu'elles représentent un maillon nécessaire au développement des renouvelables. Par ailleurs, si EODev est bien éligible, les critères relatifs au pourcentage minimum d'approvisionnement en hydrogène vert conduisent à considérer qu'elle n'est pas alignée avec la Taxonomie. TiLT est convaincu que ce score est non-représentatif de la très forte contribution d'EODev à la transition énergétique. En remplaçant les générateurs diesel, l'entreprise décarbone et réduit en effet la pollution de la fourniture d'énergie hors réseau et pousse la filière d'H₂ vert à se développer. C'est *in fine* la faible maturité

de cette filière qui exclut EODev des critères de la Taxonomie.

L'alignement effectif à la Taxonomie et reporté par les participations de TiLT est de 36% en Chiffres d'Affaires et 31% en CAPEX. TiLT investit dans des sociétés de taille et de maturité diverses que nous visons d'accompagner dans la mise en place des actions permettant leur alignement.

« Les activités principales de l'ensemble des sociétés investies sont essentielles à la réalisation de la transition énergétique »



III. FOCUS THÉMATIQUES



©Philippe Magoni - Watt&Well



©DualSun

« Les véritables défis sont industriels : montée en puissance du véhicule électrique, dépendance aux métaux critiques, tensions commerciales sur les équipements renouvelables, etc. »



Orith Azulay
Global Head of Green & Sustainable Finance chez Natixis
Membre du Comité Expert & ESG de TiLT

Que manque-t-il aujourd'hui aux investisseurs et aux financeurs pour accélérer et aller plus loin dans le domaine de la transition énergétique ?

Un premier sujet est la « bankabilité » de certaines technologies et avec elle des dissonances croissantes entre l'offre et la demande d'investissements et de financements. Les institutions financières doivent concilier risques et rentabilité mais cela n'est pas toujours compatible avec les projets aux technologies parfois peu matures et /ou dans un environnement très compétitif, qui fragilise la rentabilité des projets. Les pouvoirs publics pourraient avoir un rôle à jouer pour faciliter cette convergence en limitant les risques.

Un deuxième sujet est celui de la définition même du concept d'activité « transitionnelle », c'est-à-dire qui contribue à la transition d'un secteur, d'une région ou d'une filière compatible avec les niveaux de décarbonation qu'un monde Net-Zero d'ici 2050 exige. L'enjeu de la

transition ne peut répondre d'un dogme uniforme mondial, elle doit se raisonner en prise avec les enjeux sectoriels et technologiques, les horizons temporels, les différences géographiques, la répartition des efforts, les risques de *carbon lock-in*¹, et penser la décarbonation aussi bien en absolu (la consommation « du gâteau carbone » disponible) qu'en intensité (l'efficacité carbone des technologies pour une unité de production donnée).

Ces complexités scientifiques et méthodologiques placent les acteurs du secteur financier face à leurs limites de capacités techniques, de sophistication et de granularité de leurs outils, l'incomplétude de la donnée et des modèles scientifiques soutenant leurs décisions, et la nécessaire mitigation de leur risque de greenwashing. Ces acteurs doivent réaliser au quotidien des arbitrages (que d'aucuns appelleraient optimisations) entre risques, rendement, impact mais aussi entre environnement et social, climat et biodiversité, etc. et ce, dans le contexte d'une

transition que l'on constate de plus en plus désordonnée et à plusieurs vitesses dans l'économie réelle. L'incertitude freine l'engagement de nombreux acteurs, en particulier dans le secteur financier.

Enfin, les outils aujourd'hui largement répandus pour mesurer les impacts climatiques et piloter les trajectoires de décarbonation reposent principalement sur la notion d'émissions induites (scopes 1, 2, 3), alors qu'un maillon essentiel de la chaîne de valeur de la transition peut se situer au-delà de celle de l'entreprise, via les émissions que ses produits ou services contribuent à éviter chez son client (« émissions évitées » ou « scope 4 »). Accompagner ces « enablers » dans leur croissance (entreprises ou technologies qui contribuent à réduire l'impact climatique) constitue un levier majeur pour orienter les flux de capitaux vers la transition, et guide d'ores et déjà de nombreuses décisions d'investissement ou de financement. Mais ce pilier raisonnant les chaînes de valeur des solutions bas carbone reste bien souvent non valorisé par les indicateurs de mesure d'empreinte carbone.

Comment les questions de souverainetés énergétique et industrielle en Europe et aux États-Unis influencent-elles la transition énergétique ?

Les enjeux de durabilité sont à mes yeux intrinsèquement liés à ceux de la souveraineté, comme la séquence depuis la pandémie de COVID-19 et la guerre contre l'Ukraine l'ont bien mis en lumière. Une souveraineté construite au détriment de la transition écologique ou des droits humains aurait des problèmes de pérennité majeurs.

Les décideurs s'efforcent de réduire drastiquement la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et/ou des pays avec lesquels ils sont en désaccord ou même ennemis. La révision des chaînes de valeurs, entamée depuis plusieurs années des suites des tensions commerciales et géopolitiques, ne peut que s'amplifier dans le contexte actuel. Un leitmotiv guide désormais les politiques et

► les investissements jusqu'à nouvel ordre : atteindre un contrôle stratégique et une autonomie sur des secteurs critiques (et leur chaîne de valeur) comme l'énergie, l'alimentation, la santé, la défense ou la communication. Les deux premiers secteurs sont parmi les plus matériels du point de vue de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

La souveraineté énergétique plus particulièrement façonne le chemin de transition des régions et des pays, mais cette relocalisation ne peut reposer uniquement sur le secteur privé. Des politiques publiques fortes et stables de soutien aux filières stratégiques, comme aux gigafactories dans l'électricité, sont essentielles pour accroître notre compétitivité, et notre souveraineté.

La vulnérabilité européenne est devenue apparente dans le secteur des matériaux critiques. L'Europe a réagi avec vigueur au travers du Règlement sur les matières premières critiques (Critical Raw Material Act) et cet effort devrait être étendu à l'ensemble des technologies critiques pour la transition énergétique et écologique. Les évolutions récentes nous montrent que, loin d'être obsolète, la notion de trilemme énergétique demeure au cœur des politiques énergétiques et industrielles européennes, ainsi que l'a souligné le rapport Draghi.

Quel est l'impact du scepticisme envers l'ESG aux États-Unis sur les investisseurs européens ? Pourquoi faudrait-il continuer à investir dans la transition ?

Je suis convaincue que la dynamique de la transition est inarrêtable. Ce n'est plus son existence qui est en jeu, mais son rythme et le degré d'asynchronie entre régions et acteurs. Il y a un fort consensus au sein des acteurs avec qui nous échangeons, y compris aux États-Unis : la transition n'est pas fondamentalement remise en cause. Ce constat n'est pas nécessairement guidé par la conviction, mais par des enjeux économiques, d'accès à l'énergie et de modèles d'affaires. Si l'on prend l'exemple des data centers, leur intérêt pour le renouvelable n'est pas idéologique mais pragmatique : ils cherchent avant tout à sécuriser leur approvisionnement énergétique.

Dans ce contexte, les pressions sur le coût et l'accès à l'énergie, comme les tensions géopolitiques sur les ressources naturelles, peuvent paradoxalement accélérer la dynamique de décarbonation. Le cadre réglementaire (REPowerEU, Net-Zero Industry Act...) reste globalement cohérent avec une trajectoire de transition. Il n'y a pas de remise en cause fondamentale de cette direction.

Je constate surtout un effet de discrétion sur les sujets ESG (*green hushing*) : Peu d'acteurs revoient réellement leur stratégie ; la plupart poursuivent discrètement leurs engagements sans les exposer.

Les véritables défis sont industriels : montée en puissance du véhicule électrique, dépendance aux métaux critiques, tensions commerciales sur les équipements renouvelables par exemple.

En Europe, la réglementation autour du reporting ESG est en cours d'évolution, avec les propositions de simplification de la CSRD, la taxonomie et le devoir de vigilance. Quel regard portez-vous sur ces perspectives ?

La CSRD, malgré ses limites, a eu un effet structurant et transformant majeur sur l'ensemble du tissu économique quant à la prise en main par le plus grand nombre des enjeux de durabilité. Son éventuelle simplification serait bienvenue à plusieurs égards pour garantir l'applicabilité du texte, notamment pour le tissu de PME européen. Mais si cela s'approchait plus d'une dérégulation, cela pourrait affaiblir la dynamique engagée d'appropriation des

enjeux de durabilité par les plus petits acteurs, en particulier ceux qui traitent le sujet de façon plus "scolaire" (par pure mise en conformité réglementaire) que stratégique. Les entreprises déjà engagées poursuivront leurs efforts.

Pour les enablers de la transition, ces fournisseurs de solutions instrumentales dans la chaîne de valeur de la transition dans lesquels TILT investit prioritairement, les trajectoires restent solides, soutenues par la demande des investisseurs, même si exposées aux défis industriels et compétitifs de plusieurs de ces chaînes de valeur (comme celle de la mobilité électrique). Enfin, la capacité des grands acteurs à répondre de leurs obligations de reporting CSRD (ou risques ESG pour les acteurs financiers) est éminemment dépendante de la capacité des acteurs de leur chaîne de valeur à leur fournir des données ESG...

Avant tout, ces textes, la CSRD en particulier, constituent la colonne vertébrale du modèle de data ESG européen (sa robustesse, son auditabilité, sa comparabilité, sa souveraineté). Ces données sont le socle fondamental, la condition nécessaire à la réallocation des flux de capitaux, mais aussi à la capacité à introduire de la redevabilité et pourquoi pas une conditionnalité aux frontières sur des critères environnementaux et sociaux, et ainsi protéger notre compétitivité.



Calcul des « émissions évitées » pour chacune des sociétés du portefeuille

QUE SONT LES ÉMISSIONS ÉVITÉES ?

Les émissions évitées sont une estimation du pouvoir de décarbonation des produits et services fabriqués ou commercialisés par une société. Plus précisément, il s'agit de la différence entre l'estimation des émissions de gaz à effet de serre induites dans un scénario utilisant les produits ou services étudiés et les émissions estimées dans un scénario de référence (ce qu'il se serait passé si le produit ou service n'avaient pas été utilisés).

Ces émissions évitées peuvent parfois être appelées « scope 4 », mais cette appellation

est contestée car elle pourrait inciter les entreprises à considérer les émissions évitées sur le même plan que les scopes 1, 2 et 3, à les sommer ou à se dispenser de réduire leurs propres émissions induites. Il doit en effet être noté que les émissions évitées ne se substituent pas à une réduction des émissions des scopes 1, 2 et 3, et ne rentrent pas dans le calcul d'une empreinte carbone ; elles doivent être considérées de manière séparée.

POURQUOI CALCULER LES ÉMISSIONS ÉVITÉES ?

TiLT investissant exclusivement dans des entreprises qui contribuent à la décarbonation, le suivi des émissions évitées permet de mieux mesurer l'impact positif produit par les entreprises afin

d'identifier les facteurs clés pour maximiser celui-ci, éclairer les décisions d'investissement et motiver les entreprises dans l'amélioration de leur impact.

UNE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL RENDANT COMPTE DE LA COMPLEXITÉ DU SUJET

Le sujet des émissions évitées est complexe car les méthodologies de calcul peuvent varier et il est difficile de répartir le crédit des émissions évitées générées par les différents acteurs d'une chaîne de valeur. TiLT a précisé les méthodologies existantes avec I Care by BearingPoint afin d'avoir une approche harmonisée entre toutes les sociétés du portefeuille et de produire des chiffres robustes et parlants.



Appui sur un cadre reconnu en suivant les recommandations Net Zero et WBCSD (World Business Council for Sustainable Development).



Scénario de base conservateur : parmi les différents scénarios prospectifs pouvant être utilisés et pouvant donner lieu à des résultats très différents, TiLT a fait le choix d'une approche plutôt conservatrice utilisant le scénario moyen le plus probable.



Valeur temporelle du carbone simplifiée : Pas d'actualisation des flux d'émissions évitées futures pour plus de simplicité et pour alignement sur la méthodologie du bilan carbone.



Comptabilisation des émissions évitées selon le rythme effectif et non à la vente : comptabilisation en année N des émissions effectivement évitées en année N par tous produits ou services déployés entre l'entrée de TiLT dans la société et l'année N et non de l'ensemble des émissions évitées sur la durée de vie estimée d'un produit au moment de sa vente. Cette approche est plus conservatrice.



Attribution horizontale : l'attribution des émissions évitées entre les différents acteurs d'une chaîne de valeur se fait en fonction des coûts totaux constituant le produit fini.



Attribution verticale : les émissions évitées sont aussi attribuées entre les différents actionnaires de l'entreprise.

Le partage de la valeur : un levier de performance collective

DES MÉCANISMES QUI DÉPASSENT LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Au-delà des obligations réglementaires – comme la participation obligatoire en France dès 50 salariés et en cas de résultat net positif – nous structurons systématiquement dans la documentation transactionnelle des dispositifs allant plus loin dans le partage de la valeur tels que l'intéressement et les plans d'accès au capital (BSPCE, actions gratuites, etc.). Ces mécanismes peuvent être complémentaires avec des intérêts spécifiques à chacun : un lien direct à la performance annuelle pour l'intéressement, et un alignement sur la valeur de l'entreprise via l'actionnariat salarié.

VERS UN PARTAGE DE LA VALEUR GÉNÉRALISÉ À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

S'il est courant de concentrer les mécanismes de partage sur un cercle restreint de personnes clés ("management package"), nous estimons essentiel d'associer l'ensemble des salariés engagés pour une durée indéterminée, d'autant plus dans des petites entreprises en forte croissance, où chaque collaborateur contribue directement à la création de valeur.

UN VÉRITABLE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCULTURATION

L'efficacité des mécanismes retenus repose sur un accompagnement adapté à chaque catégorie de destinataires : communication claire, pédagogie, et, le cas échéant, éducation financière, notamment pour les BSPCE (ou équivalents hors de France), souvent méconnus et parfois mal interprétés. Une mise en œuvre bien pensée favorise la bonne appropriation par les bénéficiaires.

DES MÉCANISMES CONTRACTUELS DONT IL NE FAUT PAS SOUS-ESTIMER LA COMPLEXITÉ

La nature de l'alignement d'intérêts lié à ces mécanismes peut varier selon les contextes : certains dirigeants défendent des instruments payants, estimant qu'un véritable engagement passe par une contribution financière. Dans cette logique, des schémas différenciés peuvent être mis en place : participation pouvant être versée dans un FCPE investissant dans l'entreprise, avec abondement ; instruments payants plus ciblés pour les cadres ; instruments ESG additionnels séparés pour préserver leur lisibilité, etc. Par ailleurs, les mécanismes de partage de la valeur peuvent avoir des implications en matière de dilution, nécessitant alors la mise en place de mécanismes dédiés – en particulier dans le cas de rétrocessions de plus-values – afin de préserver les intérêts des investisseurs antérieurs. In fine, la mise en place de dispositifs de partage de plus-value peut ainsi représenter un budget non-négligeable, entre 10 et 20% des frais juridiques lors de l'investissement.

LE PARTAGE DE LA VALEUR DES ENTREPRISES : UN SUJET AU CŒUR DES ENJEUX SOCIÉTAUX

Étendre le partage de la valeur renforce l'engagement, la cohésion interne et favorise la transparence. Cette approche s'insère dans une réflexion plus large sur la répartition de la valeur ajoutée – entre salaires, capital, fiscalité, investissement ou R&D – et sur le rôle sociétal de l'entreprise, d'autant plus crucial dans le contexte économique et social actuel.



Adaptation aux aléas climatiques et aux risques biodiversité

DES ENJEUX CLIMATIQUES MAJEURS POUR LES ENTREPRISES

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont déjà entraîné un réchauffement climatique de +1,2°C au niveau mondial et de +2,12°C sur le continent européen – l'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite. Ce réchauffement se traduit par des dérèglements climatiques chroniques (augmentation des températures, ensoleillement, sécheresses) et des événements extrêmes, dont l'intensité croissante est frappante (cyclone à Mayotte, incendies à Los Angeles, inondations à Valence, parmi les événements récents).

Si les engagements et politiques internationales actuelles ne se sont pas réhaussées, le réchauffement pourrait atteindre +3 °C dans le monde, et +4,1 °C en Europe d'ici 2100 par rapport à la

période 1981-2010¹.

Ces bouleversements climatiques ont déjà des conséquences sociales et économiques pour les entreprises dans tous les secteurs d'activité et en particulier pour le secteur de l'énergie : augmentation des coûts (matières premières, assurance, infrastructures), rupture d'approvisionnement, baisse de productivité, etc. Une récente étude du BCG France estime qu'un scénario à +2°C entraînerait une baisse moyenne de 25 % de l'EBITDA des entreprises.

Dans ce contexte, l'anticipation des aléas climatiques et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation devient un impératif stratégique pour les entreprises.



ALTITUDE : UNE SOLUTION POUR ÉVALUER LES RISQUES CLIMATIQUES ET BIODIVERSITÉ

Pour mieux appréhender ces risques climatiques et biodiversité, TiLT s'est doté, début 2025, de la solution Altitude développée par AXA Climate. Altitude permet d'évaluer les risques climatiques (physiques et de transition) et les risques biodiversité (impacts, dépendances aux services écosystémiques, proximité des zones sensibles et d'espèces protégées) d'une entreprise.

Plus précisément pour les risques climatiques « physiques », Altitude calcule sur la base des différents scénarios scientifiques (du GIEC notamment) les probabilités de survenance de 16 aléas climatiques (ex. températures extrêmes, stress hydrique, inondations, etc.) pour des zones géographiques précises, selon trois scénarios

de réchauffement (optimiste, médian, pessimiste) et pour des horizons temporels allant de 2030 à 2050 sur la base des scénarios du GIEC.

Nous sommes donc en mesure de proposer à nos participations un accompagnement « adaptation », constitué d'une analyse d'exposition aux risques climat et biodiversité via Altitude, et d'un atelier de travail « Vulnérabilité et plan d'adaptation » au cours duquel les participations et les équipes d'investissement, avec l'appui de l'Operating Team Siparex-TiLT, établissent les seuils de vulnérabilité spécifiques aux assets, processus ou équipements, valident les incidences financières (OPEX, CAPEX, CA, EBITDA) et élaborent un plan d'adaptation.

¹ Agence européenne pour l'environnement. (2024). Températures mondiales et européennes. Consulté le 9 avril 2025, à l'adresse <https://www.eea.europa.eu/en/analysis/indicators/global-and-european-temperatures>

UNE PREMIÈRE ANALYSE
D'EXPOSITION AUX RISQUES
AVEC SILICÉO

Concepteur et installateur de projets photovoltaïques, la société Silicéo est pilote du parcours « adaptation » et une analyse d'exposition aux risques climat et biodiversité a déjà pu être réalisée sur l'ensemble de sa chaîne de valeur :

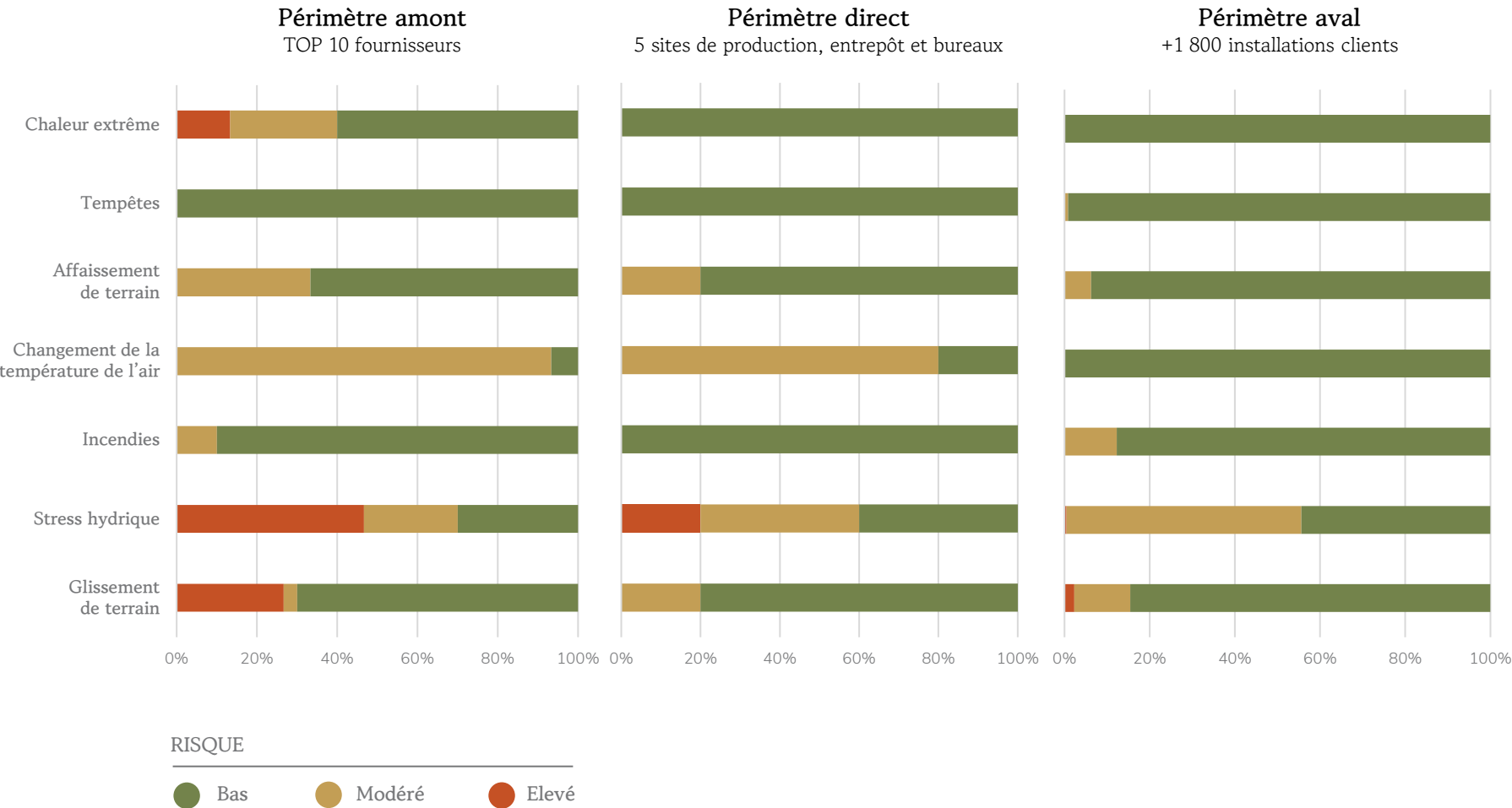
AMONT :
Top 10 des fournisseurs d'équipements

SITES DIRECTS :
Sites de Silicéo, siège, entrepôt, usines

AVAL :
1 800 sites clients

On constate que les principaux risques climatiques se situent dans la *supply chain*, en particulier chinoise. Bien que les installations clients soient peu exposées aux risques climatiques, il est intéressant d'étudier en quoi la sécheresse et la baisse des précipitations pourraient impacter le rendement des panneaux photovoltaïques.

À la suite de cette première analyse de risques climatiques, un atelier de travail « vulnérabilité et plan d'adaptation » est prévu en mai 2025 afin de déterminer un plan d'adaptation couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur de Silicéo.



Entretien avec DELTALYS

Producteur de solutions de filtration pour la filière biogaz



Anaïs Jaussaud
Responsable réglementation
& chargée de mission RSE



Joséphine Signoles-Fontaine
Directrice QHSE / RSE /
Réglementaire

Où en êtes-vous de votre stratégie de décarbonation ?

Nous sommes en cours de réalisation d'un plan d'actions de décarbonation, avec des priorités découlant du poids des différents postes d'émissions. Le transport reste de loin le principal poste, c'est pourquoi nous avons plusieurs chantiers en cours pour réduire son impact : transition vers les biocarburants et passage vers une motorisation gaz naturel d'une partie du transport et étude de faisabilité pour du transport multimodal, intégrant le ferroviaire. Ce dernier projet demande des ajustements techniques, notamment sur nos équipements de filtration, mais présente un fort potentiel.

Au-delà de la logistique, notre R&D travaille à l'amélioration de la performance et la compétitivité des médias filtrants. C'est un axe structurant à horizon 2030. Nous améliorons également l'éco-conception de nos cuves pour les rendre plus durables et moins lourdes. Tout cela réduirait l'impact carbone du transport rapporté au service rendu.

Plus largement, nous avons lancé un travail d'état des lieux de notre activité grâce au cadre volontaire pour les PME de la CSRD pour structurer nos pratiques ESG et identifier nos axes de progrès en dehors du carbone. Nous souhaitons également aborder la question de notre vulnérabilité au changement climatique, notamment via l'outil Altitude fourni par TILT.

Comment ces démarches s'inscrivent-elles dans le positionnement stratégique de DELTALYS ?

Ces initiatives relèvent avant tout d'une dynamique interne, mais l'argument des émissions évitées est de plus en plus valorisé par nos clients. Si nos efforts sur les motorisations alternatives ou le report modal ne sont pour l'instant pas des leviers commerciaux très puissants, ils renforcent notre cohérence globale, crédibilisent notre démarche et pourraient à terme renforcer notre compétitivité et notre résilience.

Quels sont les grands axes de votre politique en matière de santé et sécurité ?

La croissance d'une entreprise industrielle impose de renforcer en continu les démarches QHSE, notamment car l'augmentation du volume d'activité et de la taille des équipes influencent les pratiques et les risques associés. En 2024, nous avons ainsi renforcé notre organisation avec deux recrutements à la direction QHSE, pour porter un plan d'actions ambitieux, avec de nombreux projets sur le terrain.

L'enjeu est de mieux relier les analyses de risques du document unique¹ et la pratique quotidienne. Nous avons approfondi notre feuille de route QHSE en ce sens, en impliquant plus les chefs de service et en renforçant les formations. Des visites terrain courtes mais régulières ont été mises en place, en lien avec le management de proximité. Cela facilite la remontée d'incidents ou de situations à risque. L'enregistrement et l'analyse des irritants en QHSE sont clés : plus nous en avons, plus nous pouvons mettre en place des actions de prévention.

Enfin, nous menons des actions de prévention et protection de la santé de nos collaborateurs (au-delà des exigences réglementaires), avec notamment des mesures d'exposition et des analyses de biométrie approfondies sur les risques chimiques.

Quels sont les liens entre RSE et fonctionnement global de l'entreprise ?

Notre engagement reflète nos valeurs : Confiance, Engagement et Responsabilité. Il renforce la cohésion de nos équipes, et attire de nouveaux talents. La RSE constitue aussi un levier d'excellence opérationnelle, et notre direction est fortement mobilisée sur ces sujets : elle impulse une dynamique et met les moyens nécessaires, notamment des postes dédiés.

Aujourd'hui, si cet engagement irrigue clairement notre façon de gérer l'activité et de penser notre avenir, sa mise en œuvre peut encore être mieux articulée entre les équipes, notamment en communiquant plus en interne et en partageant davantage les plans d'action. La RSE est un sujet transversal qui demande et favorise les synergies : par exemple, le changement de motorisation des camions réunit les services en charge de l'exploitation et de la RSE autour d'enjeux communs. Cela crée des coopérations très concrètes.

Enfin, un groupe volontaire s'est composé pour faire progresser les pratiques dans les bureaux, sur l'énergie ou les déchets. C'est une démarche légère mais transversale, en dehors du cadre hiérarchique, qui contribue à une dynamique positive et intégrée.



©Deltalys

IV. DONNÉES ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE DE TiLT



©DualSun



©Volta



Optimiser la gestion des réseaux électriques grâce à des logiciels spécialisés, à l'intelligence artificielle et à l'usage de jumeaux numériques

MISSION

eSmart Systems (ESS) est une société norvégienne créée en 2013 qui propose des solutions numériques innovantes aux gestionnaires de réseaux électriques (DSO et TSO¹) ainsi qu'aux entreprises d'inspection et de maintenance :

- Grid Vision® Inspect : une solution fondée sur l'intelligence artificielle et la reconnaissance visuelle permettant de détecter plus rapidement, plus sûrement et plus efficacement les défauts et signes d'usure sur les infrastructures du réseau comparé aux méthodes traditionnelles. Cette technologie permet jusqu'à 30% d'économies sur les dépenses opérationnelles, tout en réduisant l'empreinte carbone et les risques liés aux inspections terrain.
- Grid Vision® Asset Guide : une suite logicielle intégrant un processus spécifique de collecte de données dans les sous-stations visant à améliorer la qualité et l'exhaustivité des données techniques sur les équipements, faisant passer leur taux de complétude de 35 % à plus de 90 %.
- Grid Vision® Insight : un jumeau numérique des actifs du réseau, facilitant leur gestion centralisée et la mise en place d'une maintenance prédictive.

Un appui technologique pour aider les réseaux électriques face aux défis de la transition énergétique

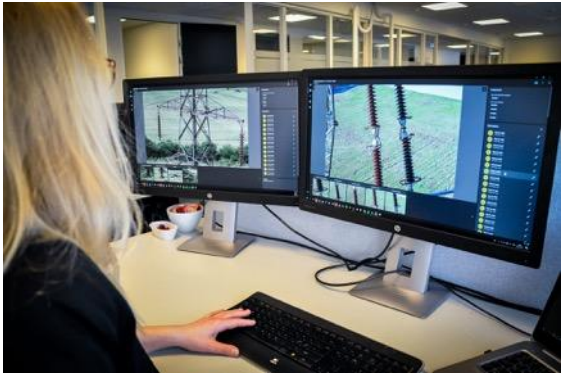
Dans un contexte de vieillissement des infrastructures électriques, de forte hausse de la demande en électricité et d'intégration croissante d'énergies intermittentes, ESS propose des solutions technologiques clés pour optimiser la gestion des réseaux et renforcer leur résilience. En 2024, son outil d'inspection basé sur l'intelligence artificielle a permis d'identifier 7 297 défauts critiques, évitant ainsi des pertes d'électricité, des périodes d'indisponibilité du réseau, ou des potentiels départs de feux. Il contribue également à prolonger la durée de vie des infrastructures et à limiter le recours à des maintenances curatives plus coûteuses.

Une réduction de l'empreinte carbone des opérations d'inspection des actifs

ESS contribue activement à la transition vers des pratiques plus durables, en promouvant des inspections par drone en remplacement des survols en hélicoptère, des patrouilles en voiture ou des escalades manuelles. En 2024, 11 000 km de lignes électriques ont été inspectés par drone, avec un objectif de 14 000 km pour 2025. Cette évolution permet de réduire les émissions associées aux déplacements ainsi que la fréquence des interventions manuelles dont les risques de sécurité sont importants.

Un renforcement des engagements sociaux et environnementaux en 2024

ESS a franchi une étape importante dans la structuration de sa stratégie environnementale en obtenant la certification ISO 14001 en 2024, démontrant ainsi sa volonté d'intégrer des standards exigeants en matière de management environnemental. Sur le volet social, ESS a initié un partenariat avec Naya AS, une structure indienne engagée dans la création d'emplois décents et durables pour les femmes, dans le cadre d'activités d'annotation des données assistée par intelligence artificielle. Par ailleurs, la société œuvre à mieux accompagner ses clients dans l'intégration des sujets de biodiversité autour des installations électriques (par exemple, les perturbations engendrées sur les populations d'oiseaux à proximité des lignes), témoignant une volonté d'aller au-delà de la seule performance technique, pour contribuer à une gestion intégrée et responsable des risques environnementaux.



©eSmart

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TILT

Nombre de collaborateurs

2024

84

Émissions de GES *Scopes 1-2-3*

À venir

Partage de la valeur

En cours de mise en place

Santé-sécurité

0

accidents du travail avec arrêt de travail

Égalité femme/homme

25%

De femmes dans les effectifs

17%

De femmes dans les comités de direction opérationnels

¹ DSO : Distribution System Operator
TSO : Transmission System Operator



Accélérer le développement des projets photovoltaïques chez les professionnels

MISSION

Le Groupe Silicéo, fondé en 2009, accompagne ses clients dans le déploiement de projets photovoltaïques, avec des expertises couvrant à la fois les phases de conception et d'analyse de faisabilité, ainsi que la pose et la maintenance des parcs solaires. Les projets d'installation concernent exclusivement des professionnels, majoritairement pour des exploitations agricoles et entreprises du secteur tertiaire, sous forme de solaire sur toiture (96%) ou au sol, ainsi qu'en ombrières de parking.

Un acteur pour la transition énergétique des territoires

Silicéo s'inscrit dans une logique de décarbonation des territoires à travers le déploiement d'énergies renouvelables à forte acceptabilité et en soutien du monde agricole via le photovoltaïque sur toitures et plus récemment de l'agrivoltaïsme qui permet de combiner bénéfices pour les cultures, en les protégeant contre les aléas climatiques (ensoleillement excessif, limitation de l'évaporateur de l'eau, etc.) et production d'électricité renouvelable.

Déjà présent sur le segment de l'autoconsommation collective (ACC), Silicéo prévoit de continuer à s'y développer à l'avenir. L'ACC permet de partager l'électricité produite localement avec un ou plusieurs utilisateurs à proximité des installations solaires dans le cadre de copropriétés, quartiers ou zones d'activités. Ce marché de niche est en croissance en France, boosté par la hausse des prix de l'électricité et la mise en place de mécanismes de soutien financier.

Un engagement interne pour la décarbonation et le respect de l'environnement

Au sein de ses activités, la société s'attache à limiter son empreinte environnementale : elle a réalisé son bilan carbone en 2023 et commencé à implémenter son plan d'actions de décarbonation ; une démarche d'achats responsables est formalisée ; 68% des déchets sont valorisés (bois, carton, métaux...) et une attention est portée sur la fin de vie des panneaux (via le dispositif réglementaire SOREN¹) et l'intégration paysagère des projets.

En 2024, Silicéo a obtenu la certification ISO 14001 qui encadre la mise en œuvre des systèmes de management environnementaux au sein des entreprises, avec des focus notamment sur la maîtrise des impacts environnementaux et l'adoption de processus d'amélioration continue.

Un capital humain à protéger et faire croître

Dans un secteur aux risques de santé et sécurité élevés et dans un contexte de forte croissance, Silicéo prend très au sérieux le sujet de la sécurité de ses équipes et a renforcé son approche suite à 2 accidents graves en 2021. Des audits sont réalisés par un référent sécurité sur les chantiers et une responsable QHSE dédiée a rejoint les équipes en 2023. Ce thème est la priorité de la politique RSE de Silicéo, qui s'est fixé l'objectif ambitieux de "Zéro accident entraînant arrêt de travail", non encore atteint. Le climat social est une seconde priorité avec un taux de satisfaction de 75% reflétant un environnement positif et des actions planifiées pour améliorer la perception de reconnaissance et l'organisation.



©Silicéo

¹ Dispositif visant à collecter et traiter des panneaux photovoltaïques usagés en France

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TiLT

Nombre de collaborateurs

2024

214

Émissions de GES *Scopes 1-2-3*

À venir

Partage de la valeur

Plusieurs instruments de partage de la valeur ont été prévus dans le cadre de l'entrée de TiLT au capital, à savoir (i) des BSPCE acceptés par 96% des salariés éligibles, (ii) un FCPE et (iii) une ManCo en cours de mise en place.

Santé-sécurité

17

accidents du travail avec arrêt de travail

Égalité femme/homme

25%

De femmes dans l'effectif total

33%

De femmes dans les comités de direction opérationnels



Produire de l’électricité propre hors réseau, de manière mobile et adaptable

MISSION

Basée en Espagne, Nomad fournit des générateurs solaires mobiles, les Nomad Energy Boxes, déployables en quelques heures et adaptable à tout environnement. Cette solution permet de générer de l’électricité renouvelable pour de nombreuses applications n’ayant pas accès au réseau et ayant généralement recours à des générateurs diesel : centres humanitaires, événementiel, camps militaires, chantiers, agriculture, transport, écotourisme...

Une solution aux nombreux atouts ESG

Au-delà de l’enjeu de décarbonation de l’énergie, le recours à la solution de Nomad permet également de réduire la pollution aérienne (en particulier celle des SOx et NOx émis par les groupes électrogènes diesel) et sonore, cela à bas coût et sans besoin de main d’œuvre qualifiée. Limiter le besoin d’approvisionnement en carburant est aussi clé dans certaines applications en vue de réduire la dangerosité des opérations.

Des développements en cours pour maximiser l’impact

Pour permettre de subvenir à l’ensemble des besoins hors réseau, la Nomad Energy Box peut être couplée à des batteries et/ou à un générateur diesel. Nomad ne vend pas encore son propre pack batteries, mais travaille sur ce projet en collaboration avec deux sociétés espagnoles, et vise une commercialisation du produit en 2025.



©Nomad

Intégration des considérations ESG dans sa démarche R&D

Suite aux difficultés rencontrées par les sociétés européennes de production de panneaux solaires, et à leur compétitivité prix compliquée, notamment en l’absence de véritable stratégie européenne de soutien et/ou de protection, la chaîne de valeur de Nomad reste aujourd’hui très dépendante de la Chine. La société s’efforce toutefois de sourcer la majorité de ses composants annexes en Espagne (conteneurs, cadres, câbles), à destination de sa chaîne d’assemblage située près de Madrid. Par ailleurs, Nomad intègre des éléments sur la durabilité des matériaux dans son cahier des charges et travaille sur la réduction du poids de la solution, notamment pour pouvoir réduire l’empreinte carbone liée à son transport et faciliter la prise en main par les installateurs.

Une structuration ESG progressive au fil du développement de la société

Si l’impact généré par les Nomad Energy Boxes est manifeste, Nomad, avec sa projection de 25 MW installés en 2025, est encore à ses débuts. La société travaille sur une feuille de route (analyse de risques environnementaux chez les fournisseurs, traçabilité des matières premières, politique de sélection des fournisseurs...). Le recrutement d’une DRH fin 2024 permettra de structurer également le volet social, avec des résultats déjà visibles sur les pratiques liées aux risques professionnels (formation obligatoire, mise à disposition des équipements de protection individuelle et de documentation spécifique à chaque poste).

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d’investissement de Tilt

Nombre de collaborateurs

2024

21

Émissions de GES Scopes 1-2-3

Le bilan carbone sera réalisé début 2026 sur les données de 2025

Partage de la valeur

Mise en place de mécanismes de partage de la valeur en 2025

Santé-sécurité

0

accidents du travail avec arrêt de travail

Égalité femme/homme

24%

De femmes dans l’effectif

29%

De femmes dans les comités de direction opérationnels



Accompagner le développement de la filière des gaz renouvelables et améliorer leurs performances environnementales

MISSION

Depuis sa création en 2014, DELTALYS propose une gamme de solutions innovantes permettant d'optimiser la rentabilité des unités et procédés de valorisation des gaz renouvelables. L'entreprise s'engage en particulier à faciliter et à fiabiliser la purification des biogaz par des solutions alternatives éco-responsables, mobilisant innovation, responsabilité environnementale et excellence opérationnelle.

Les solutions clés en main de DELTALYS permettent la filtration des biogaz, via des médias filtrants issus de l'économie circulaire, des équipements de filtration plug&play et des moyens de suivi des performances à distance.

Les polluants ciblés sont l'H₂S et les COV¹ qui génèrent des problématiques techniques, environnementales et HSE : dégradation des équipements, rejets nocifs et toxiques pour l'environnement et le vivant.

Au cœur de nombreuses problématiques environnementales

La solution ECOLYS permet de remplacer en tout ou partie les méthodes de filtration conventionnelles à fort impact carbone. DELTALYS agit ainsi sur plusieurs problématiques environnementales : l'économie circulaire et la gestion des déchets, la décarbonation de la filière biogaz et plus globalement la lutte contre les émissions fugitives de méthane, et l'augmentation de la production d'énergies renouvelables et souveraines. A ce titre, la solution de DELTALYS s'inscrit pleinement dans une dynamique nationale de transition énergétique, via l'augmentation de la part de gaz renouvelable dans les réseaux d'ici 2030 en accord avec le Plan Pluriannuel de l'Energie (PPE).

Réduire et éviter les émissions de CO₂

Une évaluation de l'empreinte carbone par analyse de cycle de vie menée par l'entreprise et revue par I Care by BearingPoint et Ecovamed démontre que la solution ECOLYS présente des gains carbone substantiels par rapport aux solutions conventionnelles ainsi qu'aux autres solutions alternatives, qui restent également plus carbonées qu'ECOLYS. En comparant les consommations de ressources et les rejets dans l'air, l'eau et le sol avec comme unité de référence 1kg d'H₂S traité, l'étude atteste d'une économie systématique du procédé ECOLYS : division entre 5 et 20 des émissions de CO₂ et par 5 de la consommation d'eau.

En parallèle, l'analyse du bilan carbone d'ECOLYS ouvre des perspectives de réduction tant sur le scope 1, que sur le scope 3, notamment sur le transport de matières premières et usagées (voir entretien page 22).

Une priorité fixée sur les enjeux de santé-sécurité

La santé et la sécurité des collaborateurs est un enjeu clé pour DELTALYS, du fait de son activité sur un site classé ICPE. Les risques les plus prégnants sont liés aux opérations de manutention des cuves et des médias, ainsi que les risques lors du déplacement des camions. L'entreprise forme l'ensemble de ses collaborateurs en matière de prévention des risques professionnels, et a renforcé son équipe HSE en 2024. Celle-ci travaille en collaboration avec le management de proximité sur le terrain pour favoriser l'adoption des bonnes pratiques, notamment de déclaration des situations dangereuses. DELTALYS cherche à aller plus loin dans l'évaluation des risques chimiques, et réalise des mesures de polluants et de biométrie, au-delà des exigences réglementaires et dans un objectif de protection des employés.



©Deltalys

¹ Composés Organiques Volatils

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TILT

Nombre de collaborateurs

2023

37

Émissions de GES *Scopes 1-2-3*

Émissions évitées en 2024

À venir

Partage de la valeur

Mise en place du mécanisme de partage de la valeur actionnariale (BSPCE) en cours. Un objectif de 80% a été fixé lors de la levée de fonds à laquelle TILT a participé.

Santé-sécurité

2

accidents du travail avec arrêt de travail contre 0 en 2023

Égalité femme/homme

38%

De femmes dans l'effectif total contre 35% en 2023

43%

De femmes dans les comités de direction opérationnels



Produire de l’électricité renouvelable à faible impact environnemental

MISSION

Créé en 2008, Volta est un producteur indépendant d’énergie (IPP) qui développe, finance, construit et exploite des installations de production d’énergie renouvelable. Volta intervient sur deux segments :

- Le photovoltaïque sur toiture principalement, avec notamment une expertise sur les hangars agricoles, évitant ainsi l’artificialisation d’espaces naturels ;
- Le repowering¹ éolien.

Volta intervient en France métropolitaine, dans les territoires d’Outre-mer et à l’international. Fin 2024, ce sont plus de 229 MW de projets en exploitation ou en construction, et plus de 4 fois plus en développement.

Une typologie de projets à impact limité, notamment sur l’artificialisation des sols

Opérant dans un contexte français fortement protecteur de l’environnement et des habitants, chaque projet significatif fait notamment l’objet d’une étude d’impacts (relevés faune/flore sur plusieurs saisons) et de mesures compensatoires (boisements compensateurs, restauration d’habitats favorables à l’avifaune, bridage, protection des zones humides). De plus, le groupe développe principalement des projets photovoltaïques sur toitures et de repowering éolien, qui permettent d’augmenter la production de renouvelables en limitant son impact environnemental, puisque sans recours à de nouveaux sites. Pour les projets photovoltaïques au sol, les terrains dégradés sont privilégiés ainsi que l’agrivoltaïsme, où l’installation sert avant tout des intérêts agricoles.

Des efforts de décarbonation mais également des limites

70% de l’empreinte carbone de Volta est liée à la fabrication. Les appels d’offres intègrent généralement des exigences de contenu carbone. Cependant, dans un contexte de difficultés des filières de production des différents composants et de durcissement législatif des tarifs, les marges de manœuvre de Volta pour aller au-delà des exigences demeurent limitées. A noter que les turbines sont sourcées en Europe, ainsi qu’une partie des onduleurs, malgré des prix souvent plus élevés pour ces derniers. Par ailleurs, plusieurs actions de réduction des émissions carbone ont été mises en œuvre comme la limitation du transport aérien et automobile et la sensibilisation des salariés.

Recycler et gérer la fin de vie des produits

L’internalisation de la maintenance a permis à Volta un meilleur suivi et recyclage des équipements en fin de vie avec par exemple le stockage des équipements usagés pour récupération de pièces lors de réparations futures ou pour atteindre le volume critique à l’envoi en recyclage, ou encore un partenariat avec Service Onduleur, qui reconditionne les onduleurs. Par ailleurs, les éoliennes rentrent systématiquement dans des circuits d’économie circulaire et les panneaux intègrent le dispositif SOREN. A l’international, Volta prend en compte des exigences similaires.

Contribuer à la transition de régions fortement carbonées

Volta contribue à un impact fort en termes d’émissions évitées via l’installation de panneaux photovoltaïques dans des pays au mix fortement carboné (détails chiffrés disponibles prochainement). Au Sri Lanka particulièrement, le développement photovoltaïque est un enjeu majeur puisque 2/3 de la production d’électricité proviennent du diesel et du charbon, intégralement importés. Les projets implantés sur les toitures de bâtiments publics contribuent au développement local. Les mesures HSE ont par ailleurs été renforcées avec notamment un suivi de l’accidentologie grave jusqu’à l’échelon 2 des installateurs sous-traitants (notification sous 24h, rapport détaillé sous 3 jours).

¹ Modernisation de parcs éoliens afin d’optimiser le potentiel de sites déjà en exploitation
² A la date de la dernière campagne d’attribution des BSPCE

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d’investissement de TiLT

Nombre de collaborateurs

2023

72

Émissions de GES *Scopes* 1-2-3

Émissions évitées en 2024

À venir

Partage de la valeur

78%²

0% avant investissement de TiLT

des collaborateurs en CDI depuis plus de 6 mois bénéficient d’un intéressement aux bénéfices et d’un système de partage de la valeur actionnariale (BSPCE)

Santé-sécurité

0

accident du travail avec arrêt de travail (hors fournisseurs et Sri Lanka)

Égalité femme/homme

30%

De femmes dans l’effectif total contre 19% en 2023

33%

De femmes dans les comités de direction opérationnels





Fournir de l’électricité décarbonée hors réseau

MISSION

EODev, pour Energy Observer Developments, a été fondée en 2019 avec pour mission d’accélérer la transition énergétique en proposant des solutions de production et de fourniture d’énergie bas carbone hors réseau. La société a développé et commercialise aujourd’hui 3 produits : le GEH2®, un groupe électro-hydrogène zéro-émissions (ni CO₂, ni microparticules) pour applications terrestres (événementiel, chantiers, sites isolés, recharge de véhicules électriques...), le REXH2®, un système embarqué pour utilisation maritime (propulsion et vie à bord) et le BESSTIE® (pack batteries).

Entre 40% et 90% de réduction d’émissions de CO₂ et zéro microparticules grâce à l’hydrogène

En comparaison avec les groupes électrogènes diesel qu’il remplace, le GEH₂® peut permettre jusqu’à 40% de réduction de CO₂ en cas d’utilisation d’hydrogène gris (produit par vaporeformage du méthane) et jusqu’à 92% avec l’utilisation d’hydrogène vert (produit par électrolyse de l’eau), dans le cas d’utilisation le plus fréquent de la machine (location courte durée). Sur le sujet des émissions évitées, EODev a également rejoint l’initiative Dividendes Climats en 2024.

En parallèle, une Analyse du Cycle de Vie des deux produits phares a été réalisée afin d’identifier les pistes de réduction de leur empreinte carbone.

Le BESSTIE®, le stockage et la distribution d’énergie sans émissions

En 2024, EODev a lancé son BESS (Battery Energy Storage System). Equipé de batteries Lithium Fer Phosphate, le BESSTIE 120 peut stocker jusqu’à 124 kWh d’énergie, s’adapte facilement à son environnement de déploiement (sites de construction, événementiel, recharge de véhicules électriques, travaux d’infrastructures...) et permet de répondre à des besoins en énergie hors réseau, principalement mobiles, seul ou hybridé avec des systèmes hydrogène et / ou diesel. Par ailleurs, grâce à l’acquisition récente de 100% de la société EVE System, le groupe propose désormais des systèmes batteries maritimes certifiés.

Écoconception des produits

L’entreprise conçoit ses produits afin de faciliter la réutilisation et le recyclage des composants : assemblage en France avec des cellules vissées et non soudées, architecture modulaire et unités 100% démontables, permettant le remplacement des composants clés et l’extension de la durée de vie, et enfin durabilité accrue du BESSTIE® par rapport aux batteries lithium-ion grâce à l’absence de cobalt et de terres rares.

Améliorer le partage de la valeur et la diversité au sein des équipes

Outre le management incentive plan qui est indexé sur des objectifs ESG, EODev a mis en place, sur proposition de TiLT, un comité de rémunération qui permet de suivre la progression de ces objectifs ESG. Par ailleurs, EODev continue à veiller à la féminisation de ses équipes et entend poursuivre ses efforts à l’avenir. En plus d’augmenter sa capacité de production, l’installation de la société sur son propre site à Antony début 2025 a permis de rassembler l’ensemble de ses équipes (production, R&D et support) favorisant collaboration renforcée et plus grande efficacité opérationnelle.



©EODev

¹ Le périmètre de reporting exclut EVE System

CHIFFRES CLÉS 2024¹

Année d’investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
--------------------------------	--------------------------

2023	61
------	----

Émissions de GES <i>Scopes</i> 1-2-3	Émissions évitées en 2024
--------------------------------------	---------------------------

À venir

Partage de la valeur

100%

Moins de 18% avant investissement de TiLT

des collaborateurs titulaires d’un CDI bénéficient d’un système de partage de la valeur actionnariale (stock-options).

Santé-sécurité

0

accidents du travail avec arrêt de travail contre 0 en 2023

Égalité femme/homme

17%

De femmes dans l’effectif contre 15% en 2023

8%

De femmes dans les comités de direction opérationnels





Décarboner l'industrie lourde en réutilisant la chaleur résiduelle

MISSION

20% des émissions mondiales de CO₂ sont liées à la chaleur générée par l'industrie¹. Orcan vise à réduire l'empreinte carbone de ce secteur grâce à la **production d'énergie renouvelable à faible coût à partir de chaleur résiduelle**, contribuant ainsi également à la résolution du trilemme énergétique mondial entre durabilité, accessibilité financière et sécurité. Fondée à Munich en 2008, l'entreprise fabrique et vend des unités de récupération de chaleur perdue qui convertissent en électricité la chaleur produite par les processus industriels, la géothermie ou les navires. Ses marchés sont l'industrie, la production d'électricité et le secteur maritime.

Améliorer l'empreinte carbone de ses clients

La solution d'Orcan permet aux clients de diminuer leur dépendance au réseau électrique, tout en réduisant leurs émissions de scope 2. Pour les centrales à biomasse ou géothermiques, les unités permettent de produire de l'électricité plus efficacement à partir de températures plus basses. L'impact climatique le plus important d'Orcan repose sur ses émissions évitées plutôt que ses émissions induites. Les unités permettent d'économiser environ 100 fois plus d'émissions de CO₂ pendant leur fonctionnement qu'elles n'en génèrent pendant leur fabrication. Une unité générant 1 200 MWh par an en Allemagne grâce à de la chaleur fatale qui serait autrement perdue permet d'économiser l'équivalent de 490 tCO₂e, si l'apport de chaleur provenait du réseau électrique.

Une maîtrise des risques ESG inhérents à la technologie

L'entreprise reste néanmoins attentive à son empreinte carbone. Plus de 80% du bilan carbone d'Orcan est lié au scope 3 (fabrication, utilisation des produits). L'axe principal pour réduire son impact concerne la maîtrise des fuites de réfrigérant, via la mise en place de capteurs, une conception spécifique de la tuyauterie, et une formation dédiée des équipes.



©Orcan

Une chaîne de valeur responsable

La loi allemande exige que les entreprises de plus de 3 000 personnes soient conscientes des risques liés aux droits de l'Homme dans leurs chaînes d'approvisionnement, qu'elles les publient et qu'elles prennent les mesures adéquates. Bien qu'Orcan ne soit pas soumise à cette loi, la société a interrogé ses principaux fournisseurs pour évaluer leur conformité :

- 27% ont déjà mis en place un système de conformité,
- 30% sont en train d'adopter un tel système,
- 20% n'ont pas encore élaboré de plan.

Par ailleurs, 97% de ses principaux fournisseurs de composants sont originaires de l'UE.

Une attention à la santé et au bien-être des collaborateurs

Sur les 99 employés, 31% travaillent à temps partiel pour leur permettre d'adapter leurs horaires, que ce soit pour la parentalité ou la poursuite d'études. Orcan a également pris des mesures pour la santé mentale et physique : activités sportives, ateliers autour du bien-être, promotion de la santé sur le lieu de travail notamment l'ergonomie pour le travail devant écran, accès à des bilans de santé et interventions de coachs. L'internalisation de la production sur le nouveau site de Kiel donne également lieu à de nouvelles actions de santé et sécurité spécifiques.

¹ Cleantech Group, 2025

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TiLT	Nombre de collaborateurs
--------------------------------	--------------------------

2022	99
------	----

Émissions de GES <i>Scopes</i> 1-2-3	Émissions évitées en 2024
--------------------------------------	---------------------------

À venir

Partage de la valeur

100%

Moins de 30% avant investissement de TiLT

des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un intéressement aux bénéfices et d'un système de partage de la valeur actionnariale (OSA, BSPCE).

Santé-sécurité

2

accidents du travail avec arrêt de travail contre 0 en 2023

Égalité femme/homme

27%

De femmes dans l'effectif total contre 23% en 2023

20%

De femmes dans les comités de direction opérationnels





Permettre la transition vers l'électricité et la mobilité bas carbone

MISSION

Créée en France en 2008, l'entreprise s'est historiquement concentrée sur la conception de composants d'électronique de puissance pour les applications de forage et l'aérospatial. Pour aligner ses activités avec un objectif bas carbone, Watt & Well a transféré son expertise et son expérience acquises dans ces secteurs très exigeants aux secteurs de la transition énergétique, notamment la mobilité électrique.

L'électronique de puissance : un vecteur important pour la transition énergétique

L'électronique de puissance joue un rôle central dans la transition énergétique car l'électrification des usages passe systématiquement par la conversion du courant (AC/DC, DC/AC, haute vers basse tension, etc.). Elle est également un élément clé de l'efficacité énergétique, car l'amélioration de l'électronique de puissance réduit les pertes dans le processus de conversion. Watt & Well fonde son électronique de puissance sur des composants à base de carbure de silicium (SiC), permettant d'augmenter la densité énergétique par rapport aux composants traditionnels.

Mobilité, renouvelables : Watt & Well accompagne les mutations énergétiques

L'avenir de l'entreprise réside plus particulièrement dans la mobilité électrique, les énergies renouvelables (géothermie) et le stockage stationnaire. Les produits de Watt & Well sont notamment clés pour les stations de recharge de véhicules électriques, nécessaires pour accélérer la massification d'une mobilité moins émissive. La qualité de l'électronique de Watt & Well permet entre autres une meilleure disponibilité des bornes.

En 2024, la société a augmenté la densité de puissance de son produit, le MPU-R2, conduisant ainsi à une diminution des émissions par unité de puissance produite. Elle a également lancé un projet de conception d'un onduleur pour le stockage stationnaire afin de soutenir le développement des énergies renouvelables. Cela s'intègre pleinement dans un objectif de souveraineté énergétique, les équipements concurrents étant majoritairement produits en Asie.

Les enjeux de transition au cœur du modèle industriel de Watt & Well

Par ailleurs, Watt & Well a conduit une évaluation de ses émissions évitées dans le cadre de la mission I Care by BearingPoint qui a permis, entre autres, de jeter un regard plus précis sur l'activité de pétrole et gaz du groupe. La présence de l'entreprise dans ce secteur à l'évidence émetteur a néanmoins permis le développement d'une électronique de puissance de haute fiabilité et de haute efficacité grâce au financement de la R&D de la BU mobilité électrique. De plus, cette activité offre des perspectives d'applications dans la géothermie et la production d'hydrogène naturel.

Dans un contexte de fébrilité autour des enjeux climatiques et de durabilité, la rentabilité de l'activité pétrole et gaz permet à la société de maintenir sa solidité financière et de préserver l'emploi ainsi que ses perspectives de développement dans les nouvelles énergies et la mobilité électrique.

Des efforts pour améliorer ses pratiques

Dans un effort de réduction des émissions liées à ses activités, l'entreprise a fait installer une toiture photovoltaïque sur le site de Pertuis en 2024. Cela permettra de couvrir plus d'un quart de la consommation totale d'électricité en année pleine. Sur le volet transport, les discussions sont engagées avec les clients pour envisager le report vers du fret maritime, ce qui n'est pas toujours accepté pour des raisons opérationnelles.

Enfin, afin de mieux accompagner le développement de la société, Watt & Well a recruté une préventrice HSE.

¹ Proposé à 100% des collaborateurs.

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TILT	Nombre de collaborateurs
--------------------------------	--------------------------

2022	100
------	-----

Émissions de GES <i>Scopes</i> 1-2-3	Émissions évitées en 2024
--------------------------------------	---------------------------

À venir

Partage de la valeur

98%¹

Moins de 30% avant investissement de TILT¹

des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un intéressement aux bénéfices et d'un système de partage de la valeur actionnariale (BSA, BSPCE).

Santé-sécurité

6

accidents du travail avec arrêt de travail contre 0 en 2023

Égalité femme/homme

25%

De femmes dans l'effectif total contre 19% en 2023

44%

De femmes dans les comités de direction opérationnels



Réduire la facture carbone des logements par des solutions solaires technologiques

MISSION

La mission de DualSun est de **décarboner l'énergie des bâtiments** grâce à une gamme complète de solutions solaires :

- DualSun FLASH : panneaux photovoltaïques certifiés bas carbone
- DualSun SPRING : 1^{er} panneau solaire hybride fabriqué en France, combinant production d'eau chaude et d'électricité, combiné avec une pompe à chaleur ou un chauffe-eau intelligent
- DualSun PREASY : kit plug-and-play
- Une gamme IoT¹ qui permet d'optimiser la production solaire grâce à l'intelligence artificielle

DualSun propose également MyDualSun, une plateforme digitale pour accompagner l'installation de panneaux solaires. Depuis sa création en 2010 à Marseille, Dualsun **a permis l'installation de 2 millions de panneaux solaires.**

Des panneaux solaires à faible empreinte carbone

Les panneaux conçus par DualSun maximisent la production d'électricité tout en minimisant leur impact environnemental. Les panneaux DualSun FLASH sont certifiés bas carbone² et ont une empreinte inférieure à 550 kgCO₂e/kWc grâce à des composants de haute qualité et à l'optimisation des processus dans les usines de production.

Émissions évitées grâce à DualSun

Au-delà des émissions évitées auxquelles contribuent les panneaux solaires conventionnels distribués par DualSun (FLASH), et dont la base se mesure en comparant l'empreinte carbone du panneau sur son cycle de vie à celle du mix énergétique moyen du pays dans lequel il est distribué, les panneaux hybrides conçus par DualSun ont un impact carbone particulièrement intéressant : ils contribuent à éviter 3 à 4 fois plus d'émissions que les panneaux conventionnels. Ceux-ci permettent en effet de capter et de valoriser une plus grande partie de l'énergie solaire en transformant en eau chaude la partie non convertie en électricité. Cette approche permet également d'optimiser la production électrique grâce à un maintien du panneau à des températures optimales.



©DualSun

La construction d'une chaîne de valeur responsable

DualSun possède un site d'assemblage à Jujurieux pour ses panneaux hybrides. Les composants sont achetés auprès de producteurs locaux de capteurs (Le Creusot), de tubes (Saint-Etienne) et de machines (Chalon-Sur-Saône). Pour les modules photovoltaïques, achetés en Chine - les filières françaises étant encore peu développées -, un audit est réalisé avant, pendant et après la production, afin de garantir la qualité et l'absence de travail forcé. DualSun souhaite pouvoir se fournir en France dès que possible. À Jujurieux, DualSun est partenaire d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Une empreinte sur la formation et l'emploi local

La DualSun Académie (Société à Mission, certifiée Qualiopi³) a pour but de développer la filière et de former des installateurs qualifiés. Avec un site à Marseille et un nouveau site à Lyon ouvert en 2024, elle propose des formations pour tout type de professionnels : installateurs en activité, travailleurs en reconversion, employés de groupes en expansion. En 2024, 502 personnes y ont été formées, avec d'excellents taux de satisfaction. Afin de favoriser l'accessibilité et l'employabilité, la DualSun Académie accompagne des jeunes et les demandeurs d'emploi dans leur demande de financements auprès de France Travail (42% des dossiers validés).

¹ IoT pour Meteooptim et le développement du premier ballon solaire à régulation intelligente intégrant les données de consommation du foyer et celle de la météo
² Selon l'organisme certificateur CERTISOLIC, accrédité COFRAC
³ Certification qualité pour les offres de formation

CHIFFRES CLÉS 2024

Année d'investissement de TILT	Nombre de collaborateurs
--------------------------------	--------------------------

2022	82
------	----

Émissions de GES Scopes 1-2-3	Émissions évitées en 2024
-------------------------------	---------------------------

À venir

Partage de la valeur

90%

Moins de 30% avant investissement de TILT

des collaborateurs titulaires d'un CDI bénéficient d'un système de partage de la valeur actionnariale (BSPCE).

Santé-sécurité

0

Accident du travail avec arrêt de travail contre 0 en 2023
3 accidents sur le site d'assemblage du sous-traitant à Jujurieux

Égalité femme/homme

29%

De femmes dans l'effectif total (identique à l'année précédente)

29%

De femmes dans les comités de direction opérationnels

PAI : Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité



© Watt&Well

Résumé

TiLT Capital Partners tient compte des principaux effets négatifs de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le tableau des données de PAI est disponible pour les investisseurs de TiLT et peut leur être communiqué sur demande. Les entreprises du portefeuille de TiLT ont des degrés de maturité différents en ce qui concerne les rapports PAI, en particulier parce que TiLT investit dans des PME en croissance. TiLT encourage les sociétés à travailler sur leur maturité afin de parvenir à une meilleure disponibilité des informations ayant permis d'atteindre un nombre de données reportées en hausse cette année par rapport à l'exercice précédent.

Description des politiques visant à identifier et à hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

TiLT intègre les sujets PAI tout au long du processus d'investissement, en commençant par la période pré-investissement. Un focus ESG est toujours inclus dans la phase de due diligence, étape durant laquelle l'analyse et la priorisation des PAI sont effectuées. Pendant la durée de détention, les entreprises du portefeuille sont tenues de fournir des rapports sur les indicateurs de performance environnementale et sociale, qui font l'objet d'un suivi interne afin de prioriser les pistes d'amélioration.

Politique d'engagement

La stratégie de TiLT est celle d'un investisseur minoritaire de référence, ce qui signifie que TCF1 évite de détenir des pourcentages de participation trop faibles afin d'être toujours en mesure d'exercer une influence significative sur la direction de l'entreprise. L'engagement de TiLT passe entre autres par son mandat au conseil d'administration. Comme sur les autres sujets, TiLT est très impliqué dans les facteurs ESG via le droit de vote (nous cherchons à obtenir un droit de veto sur les questions ESG) ainsi que par un engagement collaboratif et un dialogue extra-comité à travers lequel TiLT sensibilise la direction aux questions ESG importantes. La due diligence ESG, par exemple est un des leviers de cette sensibilisation. Enfin et surtout, des objectifs ESG sont définis avec la direction, dont certains sont prioritaires et auxquels un pourcentage significatif des management packages est indexé (25% en général).

Référence aux normes internationales

TiLT Capital Partners est signataire de la « Charte Parité » et de la « Charte d'engagement sur le partage de la valeur » de France Invest. Dans le cadre des due diligences ESG, TiLT accorde une attention particulière aux conditions de travail et au respect des normes de l'Organisation International du Travail. TiLT respecte également les Principes d'Investissement Responsable des Nations Unies, dont elle est signataire depuis 2023.

Comparaison historique

L'évolution des PAI en comparaison à l'année dernière reflète la construction en cours du portefeuille avec l'intégration de trois nouvelles sociétés, et à l'amélioration de la disponibilité des informations au niveau des participations qui conduit à des indicateurs plus représentatifs associés à des taux de couverture plus élevés.

V. LA RSE AU SEIN DE TiLT



©Silicéo



©Nomad

Les objectifs et engagements RSE au sein de TiLT

Nous faisons face aux mêmes défis
que nos sociétés en portefeuille et
poursuivons les mêmes ambitions.



RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE GLOBALE

En 2024, nous avons réalisé, avec l'expertise de Greenly, la première évaluation de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), qui s'élèvent à 89 tonnes de CO₂e hors investissements en 2023, soit environ 7,4 tCO₂e par collaborateur. Cette empreinte est issue à 98% du scope 3, principalement liée à l'achat de produits et services (37%), aux déplacements professionnels (23%), et au numérique (20%).

Plusieurs actions de limitation et de réduction de notre empreinte carbone ont déjà été mises en place :

- Déplacements : l'avion n'est utilisé que pour les trajets dont la durée serait supérieure à 7 heures en train (à l'exception d'un cas particulier en 2024). L'avion représente ainsi 12% des trajets et environ 5 tCO₂. Les déplacements domicile-travail sont réalisés dans leur grande majorité en transport en commun et vélo.
- Élargissement aux achats et au numérique : une réflexion est en cours au niveau du Groupe Siparex pour agir sur les politiques d'achats, le numérique et l'organisation d'événements éco-responsables.

RENFORCEMENT DE LA DIVERSITÉ

Nous encourageons également la diversité au sein de notre équipe, car elle est source d'intelligence collective. Nous encourageons la représentation de femmes et de personnes issues de minorités aux postes de direction et du conseil d'administration. Il y a actuellement 5 femmes sur 10 personnes dans l'équipe d'investissement, avec une féminisation croissante des équipes en 2024. Nous travaillons également avec des stagiaires qui nous apportent une aide précieuse et que nous formons pour leur permettre de contribuer à la transition énergétique.

ACCÈS AU *CARRIED INTEREST*

L'accès au *carried interest* est ouvert à tous les membres de TiLT, aux mêmes conditions de réalisation que celles des fondateurs.



PARTAGE DE LA VALEUR

Les fondateurs de TiLT ont souhaité que l'écart de salaire entre le plus haut et le plus bas salaire au sein de la société de gestion soit au maximum de 1 à 7.

GESTION TRANSPARENTE

Enfin, TiLT promeut une approche de gestion transparente et nous encourageons les employés à participer aux décisions stratégiques au travers d'une organisation par projet horizontale et de réunions d'équipes hebdomadaires au cours desquelles nous abordons les sujets de portefeuille, d'opportunités d'investissements et de stratégie de la société de gestion.

ANNEXES



©Deltalys



©EODev

1. Article 29 de la Loi Énergie-Climat

1. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE L'ENTITÉ

a) Démarche

TiLT cible les entreprises qui contribuent à la transition énergétique et aligne ses investissements sur les exigences de l'article 9 de la SFDR. TiLT intègre activement les questions ESG tout au long du cycle d'investissement, depuis le sourcing et la due diligence jusqu'à la phase de sortie grâce au développement d'un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) ainsi que la mise en place d'outils d'évaluation internes. Siégeant dans les conseils d'administration des sociétés en portefeuille, TiLT utilise cette influence pour soutenir la réalisation des objectifs ESG.

Ce paragraphe ne constitue qu'un résumé et plus de détails sont notamment présentés dans la politique ESG publiée sur le site internet et dans les pages 6, 8, 18 et 19 de ce rapport.

b) Informations des investisseurs

TiLT et les sociétés en portefeuille ont des obligations en matière de reporting. TiLT communique régulièrement et au moins une fois par an avec ses souscripteurs sur les sujets ESG, notamment via le rapport ESG et impact annuel des fonds, qui inclut une revue des principaux enjeux ESG entreprise par entreprise et qui est

disponible sur le site internet, les réunions annuelles et les comités semestriels avec les souscripteurs ainsi que l'annexe SFDR périodique. Des informations additionnelles concernant la démarche ESG de TiLT sont également disponibles sur les sites internet de TiLT et de Siparex.

c) Type de produits financiers

En 2024, l'ensemble des fonds gérés par TiLT relèvent de l'article 9 de la réglementation SFDR représentant 100% des encours sous gestion.

d) Adhésion à des initiatives, labels, etc. :

Parmi les engagements de TiLT figurent :

- L'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies, qui ont pour objectif de guider les investisseurs dans l'intégration des critères ESG dans leurs décisions d'investissement.
- L'adhésion à l'initiative Climat International (iCI), qui vise à mobiliser les acteurs du secteur du capital investissement pour prendre des

mesures concrètes en faveur de la transition vers une économie plus durable et à faible émission de carbone.

- La signature de la Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest, qui vise à promouvoir les meilleures pratiques en matière de responsabilité actionnariale sur les dimensions ESG.
- La signature de la Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest, qui comprend 30 engagements et fixe des objectifs quantifiés pour les sociétés de gestion et leurs participations.
- La signature de la Charte d'engagement sur le partage de la valeur. Ses signataires s'engagent notamment à jouer un rôle moteur auprès de leurs entreprises en portefeuille afin d'augmenter à court terme le taux de couverture de leurs salariés par au moins un dispositif de partage annuel de la valeur créée ; et de promouvoir dans le long terme le partage de la création de valeur actionnariale à travers l'actionariat salarié et le partage de la plus-value dans toutes les situations où ces mécanismes sont pertinents.

2. MOYENS INTERNES POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION

TiLT compte quatre personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine de l'ESG, dont Nicolas Piau, cofondateur et Président de TiLT et l'un des pionniers de l'ESG chez Suez avant sa fusion avec ENGIE, et Antoine Joint, qui a plus de 10 ans d'expérience dans le conseil en durabilité et qui travaille à temps partiel avec TiLT (25%) pour piloter la décarbonation des sociétés en portefeuille.

TiLT a fait le choix de ne pas séparer la fonction ESG du reste de l'équipe d'investissement et chaque membre de l'équipe a la responsabilité d'être actif sur les sujets ESG en suivant notre méthodologie interne. Cette méthodologie a été revue par des experts ESG externes. Toutefois, deux membres de l'équipe d'investissement sont référentes sur ces sujets afin d'assurer une coordination au sein de l'équipe.

TiLT dispose également d'un ensemble d'outils développés à la fois en interne et avec l'aide de consultants externes. Il s'agit notamment d'une liste de critères ESG et de deux tableaux d'analyse pour le screening des entreprises et les due diligences.

La sensibilisation et la formation des équipes est enfin un levier important pour assurer une mise à jour continue des procédures en ligne avec les meilleures pratiques de marché.

3. GOUVERNANCE ESG DANS LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Les questions ESG sont constamment discutées entre les membres de l'équipe d'investissement à tous les stades d'un dossier d'investissement. Tous les membres de l'équipe sont convoqués et leur opinion ou leur contribution sont les bienvenues chaque fois que les questions ESG sont abordées en réunion.

TiLT a mis en place un Comité Experts & ESG, composé de membres expérimentés du secteur de l'énergie, de l'investissement et de la finance durable. Le comité se réunit toutes les 6-7 semaines et est chargé d'apporter des connaissances ESG pour alimenter les décisions stratégiques, de remettre en question les points de vue de l'équipe d'investissement sur les questions de marché, technologiques et ESG. Notre comité Experts & ESG compte notamment Orith Azoulay, responsable de la finance durable chez Natixis. De plus, TiLT tient un comité ESG interne tous les 2 à 3 mois, qui s'ajoute au comité ESG mené au moins une fois par trimestre au niveau du groupe Siparex.

La rémunération variable intègre l'atteinte d'objectifs ESG pour l'ensemble de l'équipe.

Notre gouvernance est décrite plus précisément dans notre ESMS et en page 8.

4. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT DES PARTICIPATIONS

La stratégie d'engagement de TiLT, détaillée dans notre ESMS, s'applique à toutes les entreprises en portefeuille.

L'importance des questions ESG et la nécessité pour l'entreprise de s'améliorer dans ce domaine pendant la période de détention de TiLT sont clairement établies dès le moment où TiLT transmet une lettre d'intention à une cible d'investissement potentielle.

Des objectifs mesurables sont fixés à l'entrée, ainsi qu'un calendrier. 25% du management package de chaque société en portefeuille et 25% *carried interest* détenu par TiLT sont indexés sur ces indicateurs ESG (voir page 9).

TiLT est présent au conseil d'administration des sociétés en portefeuille et exige que les questions ESG soient incluses dans la liste des sujets abordés par celui-ci.

En outre, TiLT mène une mission avec I Care by BearingPoint pour calculer les émissions évitées générées par chaque entreprise du portefeuille. Cette mission est également un moyen de convaincre les sociétés de l'importance des questions ESG et de les aider à faire le lien avec leur stratégie.

Les actions menées en 2024 sont détaillées tout au long du rapport (en particulier dans les sections Les grandes étapes de la construction de TiLT en matière d'ESG, Focus thématiques, Données ESG sur les sociétés du portefeuille TiLT).

5. INVESTISSEMENTS « DURABLES » ET INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR FOSSILE

La totalité des investissements de TiLT sont des investissements durables au sens de la SFDR. L'alignement à la Taxonomie est présenté en page 14.

Les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles, au sens de la réglementation SFDR, représentent 0% des encours sous gestion de TiLT.

6. ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS

TiLT entend contribuer aux objectifs de l'Accord de Paris à travers ses investissements et l'accompagnement des sociétés en portefeuille dans leur trajectoire de décarbonation.

A travers leur éligibilité et leur objectif d'alignement à la Taxonomie Européenne, nos sociétés contribuent aux objectifs de l'Accord de Paris. De plus, les objectifs sur lesquels sont indexés le *carried interest* de TiLT et les management packages des entreprises du portefeuille comprennent toujours un objectif de réduction de l'empreinte carbone, généralement un objectif de réduction de l'intensité étant donné le profil de forte croissance des sociétés entrant dans la thèse d'investissement de TCF1.

Un calcul détaillé des émissions évitées a été réalisé avec un expert externe (I Care by BearingPoint) sur 5 des 6 sociétés en portefeuille en 2024. La 6^e société a également réalisé des estimations internes. Le calcul détaillé sur les sociétés entrées en portefeuille en 2024 sera réalisé prochainement.

7. ALIGNEMENT AVEC LA STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Suite à l'article 29 des grandes orientations de la COP15, nous prévoyons un atelier sur la question de la biodiversité afin de préciser notre façon de l'intégrer dans nos politiques ESG.

8. INTÉGRATION DES RISQUES ESG DANS LA GESTION DES RISQUES

TiLT dispose d'un tableau de bord pour examiner tous les risques possibles liés à l'ESG pour chaque investissement potentiel. La présence de TiLT dans les conseils d'administration des entreprises permet à l'équipe d'investissement de se tenir au courant des risques ESG. Les risques potentiels sont discutés en interne et communiqués aux investisseurs dans nos documents d'information.

9. MESURES D'AMÉLIORATION ENVISAGÉES

Nous nous efforçons constamment d'améliorer les moyens par lesquels nous pouvons contribuer à l'impact ESG.

(Cf. III. 2) feuille de route pour les 3 prochaines années)



2. Matrice des macro-risques

	SOCIAL		ENVIRONNEMENT				AUTRES	
	Collaborateurs	Communautés locales	Émissions de GES	Cycle de fin de vie	Pollution locale	Biodiversité	Exposition au climat	Autres
Photovoltaïque	Santé et sécurité des travailleurs lors de l'installation des panneaux Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Incendie dû à une défaillance électrique Nuisance visuelle	Émissions liées à la production Émissions liées aux transports Emissions liées à la chaîne d'approvisionnement	Toxicité du plomb et du cadmium Déchets de silicium et d'aluminium Recyclabilité des panneaux et équipements auxiliaires		Pour les panneaux solaires, en particulier au sol : incidence sur la biodiversité et utilisation de pesticides	Vulnérabilité aux conditions météorologiques dangereuses	Métaux critiques
Récupération de la chaleur perdue	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Nuisance sonore	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement Émissions fugitives dues à des dysfonctionnements	Déchets métalliques industriels	ORC fonctionnant grâce à des produits chimiques liquides			
Électronique de puissance	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur		Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement et des applications en aval	Déchets de composants électroniques				Métaux critiques

	SOCIAL		ENVIRONNEMENT				AUTRES	
	Collaborateurs	Communautés locales	Émissions de GES	Cycle de fin de vie	Pollution locale	Biodiversité	Exposition au climat	Autres
Énergie éolienne	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Nuisances visuelles et sonores Incendie dû à une défaillance électrique	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement	Difficulté de recyclage des lames (composites thermodurcissables à base de fibres de verre)		Impact sur la biodiversité	Vulnérabilité économique aux phénomènes météorologiques dangereux	Métaux critiques
Production d'hydrogène	Droits des travailleurs, santé et sécurité tout au long de la chaîne de valeur	Incendie dû à une défaillance électrique Risques d'explosion	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement	Difficulté du recyclage des piles à combustible				Métaux critiques
Biogaz	Droits, santé et sécurité des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur et sur site en cas de fuite	Nuisance olfactive Risque d'incendie et d'explosion	Émissions liées à la chaîne d'approvisionnement Émissions liées à la production et à l'utilisation du biogaz	Impact du digestat et de l'élimination des déchets	Fuites			
Solution basée sur les données	Droits, santé et sécurité des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur (notamment en cas d'externalisation dans des pays non-membres de l'OCDE)		Émissions liées à l'IA et aux data centers			Indirectement via les impacts des data centers (notamment les rejets d'eau chaude)		Métaux critiques Indirectement via les data centers : consommation d'eau

3. Liste d'exclusion

TCF 1 n'investira pas dans des sociétés qui mènent l'une des activités exclues énumérées ci-dessous :

- Toute activité entraînant, directement ou indirectement, des formes dommageables ou fondées sur l'exploitation de travail forcé ou de travail nocif des enfants ;
- Production ou commerce de tout produit ou activité considéré comme illégal en vertu des lois ou réglementations du pays d'implantation ou des conventions et accords internationaux ;
- Toute activité liée à la pornographie ou à la prostitution ;
- Production ou commerce d'espèces sauvages et de produits dérivés réglementés par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- La production ou l'utilisation d'un commerce de matières dangereuses telles que les matières radioactives, les fibres d'amiante non liées et les produits contenant des PCB ;
- Le commerce transfrontalier de déchets et de produits de déchets, à moins qu'il ne soit conforme à la Convention de Bâle et aux réglementations nationales et européennes sous-jacentes, mais pour éviter toute ambiguïté, l'utilisation de déchets comme combustible dans le chauffage urbain n'est pas exclue ;
- Les méthodes de pêche non durables (c'est-à-dire la pêche aux filets dérivants en milieu marin utilisant des filets d'une longueur supérieure à 2,5 km et la pêche à l'explosif) ;
- Production ou commerce de produits pharmaceutiques, de pesticides/herbicides, de produits chimiques, de substances appauvrissant la couche d'ozone et d'autres substances dangereuses faisant l'objet d'une élimination progressive ou d'une interdiction au niveau international ;
- Destruction d'habitats essentiels ;
- Production et distribution de médias racistes, antidémocratiques et/ou néonazis ;
- Activités liées au tabac ;
- L'utilisation d'animaux vivants à des fins scientifiques et expérimentales, y compris l'élevage de ces animaux ;
- La production (ou la construction), la distribution (ou la transformation) et le commerce d'armes, de munitions, d'explosifs, d'équipements ou d'infrastructures spécifiquement conçus pour un usage militaire, et d'équipements ou d'infrastructures qui ont pour effet de limiter les droits individuels et la liberté des personnes (c'est-à-dire les prisons, et les centres de détention sous quelque forme que ce soit) ou de violer les droits de l'Homme ;
- Les jeux d'argent, les casinos et les entreprises équivalentes ou les hôtels hébergeant de telles installations ;
- Concessions commerciales sur des forêts tropicales naturelles et exploitation forestière dans ces forêts ; conversion de forêts naturelles en plantations ;
- L'achat de matériel d'exploitation forestière destiné à être utilisé dans les forêts tropicales naturelles ou les forêts à haute valeur naturelle ;
- Toute activité ayant un contenu politique ou religieux ;
- Toute activité impliquant la production, l'utilisation, le commerce ou la distribution de semences OGM ou de cultures horticoles transgéniques ;
- Toute activité liée aux expulsions forcées.

TCF 1 n'investira pas dans des sociétés :

- Qui sont directement ou indirectement engagées dans des activités entraînant des violations graves et/ou systématiques des conventions, normes ou protocoles dont la France est signataire et qui sont internationalement reconnus, lorsqu'un tel investissement aurait une incidence négative significative sur la situation commerciales ou financières du Fonds ou sur sa validité. Ces violations graves et/ou systématiques doivent être attestées par une décision d'un tribunal ou d'une autre source officielle telle que l'ONU, l'OCDE, les gouvernements ou d'autres organismes similaires ;
- Qui sont associées à une corruption matérielle et dont l'investissement aurait une incidence négative significative sur la situation commerciale ou financière du Fonds ou sur sa validité. Cette corruption matérielle doit être attestée par une décision d'un tribunal ou d'une autre source officielle telle que les Nations Unies, l'OCDE, les gouvernements ou d'autres organismes similaires ;
- Qui sont domiciliées dans des pays soumis à des embargos commerciaux imposés par les Nations Unies ou l'Union européenne ;
- Qui ont leur siège en Russie ;
- Qui génèrent des revenus à partir d'activités basées sur le charbon, y compris, mais sans s'y limiter, l'extraction de charbon et/ou la production d'énergie à base de charbon et/ou d'électricité par le biais d'une centrale à charbon et/ou l'extraction de charbon ;
- Impliquées dans la production, le raffinage et/ou le commerce d'huile de palme brute (plantations et/ou moulins) ;
- Liées à la spéculation financière sur les matières premières alimentaires



Siparex Group

tilt-capital.com

5 Rue Feydeau, 75002 Paris